

**COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE  
DU QUÉBEC**

---

PRÉSENTS : Me MARCEL BLANCHET, président  
M. JOHN ZACHARIAS, commissaire  
M. SERGE COURVILLE, commissaire

---

**AUDITIONS PUBLIQUES DU  
7 MAI 2008 - SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE**

---

M. DENIS FONTAINE,  
Secrétaire

Enregistrement numérique

---

**Piché Olivier Benoit**

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1  
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

**I N D E X**

Page

**SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

MOT D'INTRODUCTION . . . . .	4
PRÉSENTATIONS DE :	
M. SAM ALLISON à titre personnel (accompagné de M. James Wilson)	12
M. JACQUES LADOUCEUR, maire de la Ville de Richelieu (accompagné de M. Donald Pelchat et M. Denis Lavoie) . . . . .	42
M. DENIS LAVOIE, maire de la Ville de Chambly . . . . .	57

**SÉANCE DE LA SOIRÉE**

MOT D'INTRODUCTION . . . . .	78
PRÉSENTATION DE :	
M. JOCELYN ROY, coordonnateur Association Québec solidaire Chambly (accompagné de M. Richard Lépine) . . . . .	<b>86</b>



1           Saint-Bruno-de-Montarville s'inscrit dans le  
2           processus de consultation prévu dans la Loi  
3           électorale dans le cadre de l'élaboration d'une  
4           nouvelle carte électorale. Comme vous le savez,  
5           après chaque deux (2) élections, il faut revoir  
6           la carte électorale pour tenir compte  
7           particulièrement des mouvements de population.  
8           Alors, évidemment, on travaille à partir des  
9           critères que la loi prévoit et aussi à partir de  
10          sources, de multiples sources d'information de  
11          toute part, de toute nature qu'on peut avoir  
12          pour nous aider à faire une proposition, qui,  
13          dans un premier temps, nous apparaît convenable.  
14          Et qui de mieux placés que vous, que les  
15          citoyens visés, concernés par notre proposition  
16          pour nous éclairer sur notre proposition, pour  
17          nous faire des suggestion, nous demander des  
18          corrections et, le cas échéant, finalement, pour  
19          alimenter notre réflexion pour qu'ensuite on  
20          puisse produire un deuxième rapport qui,  
21          celui-là, tiendra compte, le cas échéant, et si  
22          c'est possible, des remarques que nous avons  
23          entendues.

24          Je vais maintenant demander à monsieur Zacharias  
25          de vous présenter brièvement le cadre légal dans

1           lequel on a travaillé.  
2           Alors, s'il vous plaît, John.  
3           **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**  
4           Merci, monsieur Blanchet.  
5           Le travail de délimitation de la carte  
6           électorale du Québec exige une analyse  
7           rigoureuse et minutieuse. Les règles contenues  
8           dans la Loi électorale ont évidemment encadré ce  
9           travail, il convient de vous rappeler ce  
10          qu'elles sont et surtout ce qu'elles visent.  
11          La Loi électorale précise qu'une circonscription  
12          doit représenter une communauté naturelle en  
13          fonction de facteurs démographiques,  
14          géographiques et sociologiques. On parle donc  
15          ici de la configuration d'une région, de  
16          l'organisation de son réseau routier, des  
17          limites des arrondissements, des municipalités  
18          et des MRC, de la densité de population et de  
19          son taux de croissance, et cetera.  
20          Ainsi, le sentiment d'appartenance des gens, la  
21          façon dont la vie est organisée sur le  
22          territoire et la présence de pôles ou de  
23          communautés d'intérêts économiques constituent  
24          d'autres exemples de facteurs à considérer.  
25          De plus, pour assurer une certaine équité entre

1 les circonscriptions et les électeurs, la loi  
2 précise que chaque circonscription doit  
3 regrouper un nombre d'électeurs qui ne s'éloigne  
4 pas de vingt-cinq pour cent (25 %) en plus ou en  
5 moins de la moyenne provinciale, soit  
6 quarante-cinq mille deux cent sept (45 207)  
7 électeurs, selon la liste électorale permanente.  
8 Cette norme de plus ou moins vingt-cinq pour  
9 cent (25 %), qui est parmi les plus élevées au  
10 Canada, laisse donc à la Commission une marge de  
11 manoeuvre intéressante, ce qui lui permet de  
12 bien tenir compte des particularités de chaque  
13 région.

14 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur  
15 équilibre possible entre l'égalité du vote et  
16 les communautés naturelles de manière à assurer  
17 équité et justice pour l'ensemble des électeurs  
18 et électrices du Québec. Il s'agit de deux (2)  
19 principes qui ressortent de l'importante  
20 décision rendue en dix-neuf cent  
21 quatre-vingt-onze (1991) par la Cour suprême du  
22 Canada relativement à la délimitation des  
23 circonscriptions électorales.

24 Malgré les bouleversements compréhensibles que  
25 les changements proposés peuvent provoquer dans

1           certaines régions, la Commission ne peut se  
2           soustraire à cette obligation de recherche  
3           d'équilibre. La délimitation de la carte  
4           demande donc de faire, bien évidemment, un  
5           examen attentif de chaque région, mais  
6           n'oublions jamais qu'elle demande aussi d'avoir  
7           à l'esprit le travail d'ensemble de délimitation  
8           de toutes les régions du Québec.

9           **Me MARCEL BLANCHET, président :**

10          Alors merci, John.

11          Et juste avant de vous laisser la parole, je  
12          vais demander à monsieur Courville de nous  
13          rappeler brièvement les principaux changements  
14          que nous proposons pour la région de la  
15          Montérégie.

16          Alors, s'il vous plaît, Serge.

17          **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18          Merci, monsieur Blanchet.

19          Alors, la Montérégie constitue la deuxième  
20          région la plus peuplée au Québec et elle a connu  
21          le deuxième plus fort taux de croissance  
22          électorale depuis l'an deux mille (2000). Il  
23          n'a donc pas été étonnant de constater un  
24          surplus d'électeurs dans plusieurs  
25          circonscriptions de la région. Deux (2) d'entre

1           elles regroupent déjà un certain nombre  
2           d'électeurs trop élevé qui ne respecte pas le  
3           critère numérique de la loi, il s'agit de  
4           Chambly et de La Prairie. Quatre (4) autres  
5           circonscriptions sont en situation critique et  
6           pourraient voir leur nombre d'électeurs dépasser  
7           le seuil maximal permis par la loi, il s'agit de  
8           Châteauguay, de Saint-Jean, de Shefford et de  
9           Taillon. Les changements que nous proposons  
10          sont grandement tributaires de la croissance  
11          démographique qu'a connu la Montérégie. Nous  
12          suggérons donc l'ajout d'une circonscription au  
13          sein d'un des secteurs en pleine croissance. La  
14          nouvelle circonscription serait nommée  
15          Roussillon et elle comprendrait les  
16          municipalités de Sainte-Catherine, de  
17          Saint-Constant, de Saint-Mathieu, de Saint-Rémi  
18          et de Saint-Michel. Cet ajout permettrait de  
19          corriger le surplus d'électeurs des  
20          circonscriptions de Châteauguay et de  
21          La Prairie.

22          Dans la même couronne de banlieues, plus à  
23          l'est, nous proposons de rééquilibrer la  
24          circonscription de Chambly afin qu'elle respecte  
25          le critère numérique de la loi. Les

1           municipalités de Richelieu et de  
2           Saint-Mathias-sur-Richelieu lui seraient  
3           retirées pour être rajoutées à la  
4           circonscription d'Iberville.  
5           Dans le même but, nous proposons de retirer  
6           Saint-Blaise-sur-Richelieu de la circonscription  
7           de Saint-Jean afin de l'inclure dans celle de  
8           Huntington. Ensuite, au coeur de la région,  
9           dans Longueuil, nous suggérons un léger  
10          rajustement entre Marie-Victorin et Taillon afin  
11          de mieux équilibrer leur nombre d'électeurs. De  
12          plus, il nous fallait revoir la circonscription  
13          de Shefford afin de diminuer le nombre  
14          d'électeurs qui se rapprochait de la limite  
15          permise par la loi. Nous proposons qu'elle  
16          comprenne uniquement la Ville de Gramby et  
17          qu'elle soit renommée en conséquence Gramby.  
18          Quant à elles, les municipalités de Waterloo, de  
19          Warden et de Shefford seraient transférées à la  
20          circonscription de Johnson.  
21          Enfin, nous suggérons de légères modifications  
22          aux circonscriptions de Richelieu, de  
23          Saint-Hyacinthe et de Brome-Missisquoi dans un  
24          souci de respect des limites de MRC.  
25          Neuf (9) circonscriptions demeureraient intactes

1 dans notre proposition, il s'agit de Soulanges,  
2 de Beauharnois, de Vaudreuil, de La Pinière, de  
3 Laporte, de Vachon et de Marguerite-d'Youville,  
4 enfin de Borduas et de Verchères.  
5 Avec l'ajout d'une nouvelle circonscription, la  
6 Montérégie compterait donc vingt-deux (22)  
7 circonscriptions, un nombre qui correspondrait  
8 beaucoup mieux à son poids démographique au sein  
9 du Québec.  
10 Voilà qui résume la proposition de délimitation  
11 dans la région de la Montérégie.  
12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**  
13 Alors merci, Serge.  
14 Ceci étant dit, il est maintenant temps de vous  
15 laisser la parole et nous sommes prêts à vous  
16 écouter. Je vous informe que les commentaires,  
17 les suggestions, les propos que vous allez tenir  
18 seront enregistrés et seront même disponibles  
19 sur le Web dans quelques jours pour que tout le  
20 monde puisse y référer, et particulièrement  
21 nous-mêmes lorsque viendra le temps de délibérer  
22 pour prendre notre décision finale, il nous est  
23 apparu important, lorsque nécessaire, de pouvoir  
24 référer aux propos qui auront été tenus lors de  
25 nos auditions publiques.

1           Alors, notre secrétaire général, monsieur Denis  
2           Fortin, va appeler les premiers intervenants, et  
3           si d'autres personnes présentes dans la salle  
4           souhaiteraient intervenir et ne sont pas  
5           inscrites, je les prierais de s'adresser à  
6           madame Lucie Julien qui est à l'entrée et qui va  
7           se faire un plaisir de noter leur objectif  
8           d'intervention, et on les entendra avec plaisir,  
9           encore une fois.

10          Alors maintenant, Monsieur le Secrétaire  
11          général, c'est à vous.

12          **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

13          Merci, Monsieur le Président.

14          J'appellerais d'abord monsieur Sam Allison.  
15          Monsieur Allison est professeur d'histoire à la  
16          retraite. Il rencontre la Commission à titre  
17          personnel. Il est accompagné de monsieur James  
18          Wilson, professeur également à la retraite.

19          Monsieur Allison s'exprimera en anglais. Il  
20          utilisera un PowerPoint, une présentation  
21          visuelle que vous verrez à l'écran, et je  
22          voudrais mentionner que ces documents seront  
23          disponibles sur le site Web de la Commission au  
24          cours des prochains jours.

25          **Me MARCEL BLANCHET, président :**



1           whereas the electoral imbalance involving  
2           millions of people is.  
3           You've got an impossible task, because no matter  
4           what this Committee comes up with, you'll be  
5           criticised. Changing electoral system brings  
6           complaints, you got either too much; not  
7           changing the system brings complaints from  
8           people such as myself, that you're not doing  
9           enough to regenerate democracy in Quebec.  
10          I must emphasize, before I say anything, that  
11          most of the problems they talk about in this  
12          paper occurred in other provinces such as  
13          Ontario.  
14          Quebec is not alone.  
15          Secondly, I'm not naive. What I call  
16          institutional inertia will make sure the Quebec  
17          system will not change.  
18          A fundamental criticism, I think, is that  
19          Quebec's provincial democratic structure is an  
20          incumbence and the national assembly insists on  
21          electoral boundaries to protect the incumbents.  
22          Minor repairs let alone spiffing improvements  
23          are more or less impossible, and I think that  
24          electoral commissions and electoral imbalances  
25          are permanent features of Quebec's political

1           life.  
2           I'm going to briefly tell you how... how my  
3           thought works. I'm going to talk about  
4           representative democracy, not because you don't  
5           know it, but just to tell you my thinking.  
6           I'd like to suggest that the imbalances in  
7           Quebec's system are much greater than it's  
8           commonly believed. I'd like to put my  
9           suggestions... comments, rather, on the  
10          electoral changes into the record. And last,  
11          I'd like to put some of my suggestions and  
12          proposals into the record.  
13          How it works; we don't really have direct  
14          democracy like the United States. Geography is  
15          very important because we have representations  
16          through ridings, a hundred and twenty-five  
17          ridings, one rep each.  
18          Quebec is one point six million square  
19          kilometers. We're bigger than France, Japan,  
20          Germany, the UK combined.  
21          So, rural ridings in Quebec are enormous, I'm  
22          afraid they're not remotely communities in the  
23          way that it was suggested in some of your  
24          publications.  
25          More than fifty percent (50%) of the population

1           now lives in the Greater Montreal area, but pre  
2           World War I rural strength lingers on in our  
3           electoral system.  
4           And I think the urban-rural split is a growing  
5           problem, as is suburbanisation around Montreal,  
6           and the population is moving much faster than  
7           the riding boundaries can adjust.  
8           It's been like that since eighteen twenty-nine  
9           (1829) when Papineau had problems with the  
10          Eastern Townships and he couldn't accommodate  
11          them.  
12          So, it's a long term problem in Quebec, as in  
13          other places.  
14          Our system works, at the bottom there, the  
15          winners of the ridings are those  
16          first-past-the-post. That means that the  
17          largest number of votes, not always a majority  
18          of votes -- you know this, but this is something  
19          that confuses the public a good deal.  
20          And our system works, well, again, as you know,  
21          the party with the most seats, not the party  
22          with the most votes controls the legislature.  
23          The rise of a third party is important in our  
24          history but vote is not (inaudible), another  
25          problem we have is the percentage of electors

1           who vote is dropping in Quebec and elsewhere,  
2           and the rise of the third party does not mean  
3           extra votes, it's just dividing up the existing  
4           vote even more. And that's causing us, I think,  
5           problems.  
6           But what does all this mean in practical terms?  
7           You know this, and I'd like to suggest here that  
8           the government often says to us: "Oh!, more  
9           people should vote. We're worried about the  
10          lack of voting".  
11          But I'm going to suggest: it doesn't really  
12          matter if you vote, because the system is so  
13          skewed that even if a lot more people voted, it  
14          wouldn't change things. And that is a very  
15          dangerous situation.  
16          The major consequence, I think, of Quebec's  
17          system is that it doesn't really reflect  
18          society.  
19          The hundred and twenty-five ridings are  
20          different demographic sizes as well as  
21          geographic size and they our rural past, not  
22          our suburban Montreal present.  
23          And I think, as I said before, that is a major  
24          major problem.  
25          The number of votes needed to win each riding,

1 first-past-the-post, I think is a better way of  
2 doing it, is dropping, because the third party  
3 is dividing up an already decreasing number of  
4 votes, I must emphasize this, what I'm going to  
5 show you is becoming worse in our situation.  
6 And I just quote here a little bit from the  
7 Supreme Court of Canada, it says:

8 **"Deviation from voter parity may be**  
9 **justified if it contributes to better**  
10 **government of the population as a whole.**  
11 **It is not equality of voting power per**  
12 **say, but the right to effective**  
13 **representation.**  
14 **Effective representation could be**  
15 **achieved by relative parity of voting**  
16 **power".**

17 In other words, you (inaudible) in the Canadian  
18 Supreme Court, but I'm going to criticise the  
19 Canadian Supreme Court, be rather arrogant and  
20 suggest that we should go a little better than  
21 that.

22 Okay.

23 Look at this, here's what it takes to win a  
24 Quebec election in two thousand and three  
25 (2003).

1 I put up there the four smallest ridings and the  
2 four largest ridings. The disparity between  
3 them is enormous.  
4 Those four ridings will not stay the same. The  
5 first two will stay the same. The other four,  
6 or the four largest in two thousand and three  
7 (2003) is not the four largest in today, you  
8 know. I'm aware of the changes.  
9 But the point I'm making in two thousand and  
10 three (2003) is that you only needed six  
11 thousand six hundred and fifty-three (6,653)  
12 voters for the first four ridings to be first,  
13 to win an election. It was an average of six  
14 thousand (6,000) voters in this group.  
15 But in the other group, they needed twenty-eight  
16 thousand (28,000) voters on average to win an  
17 election. That's four times as much to win an  
18 election.  
19 So, it really matters in Quebec which riding you  
20 live in. And indeed, if you count up those four  
21 as I did, there's a hundred and fifteen thousand  
22 six hundred... sixty-two (115,062) voters in the  
23 four largest ridings, and they outnumbered  
24 thirteen (13) of Quebec's smallest ridings.  
25 So, four ridings, (inaudible), the West end of

1 Montreal, outnumbered thirteen (13) small  
2 ridings, and I'm afraid, in my view, you haven't  
3 really changed things.  
4 Secondly, I don't think we really have relative  
5 parity of voting power. That's the expression  
6 -- I'm not quite sure what it means -- but  
7 that's the expression that the Supreme Court  
8 uses.  
9 Just say that this situation exists in other  
10 places. In England, there was a court case  
11 where the... the biggest difference they have is  
12 forty-eight thousand (48,000) electors and  
13 ninety-five thousand (95,000) electors, they  
14 took it to court and they lost.  
15 So, these disparities do exist in other places.  
16 I will also say though that in the US, since the  
17 nineteen sixties (1960s), they have a system  
18 where the districts have to have population as  
19 nearly equal as possible, which I'll mention  
20 this again later.  
21 We don't have that.  
22 What we have is the... the success of Quebec's  
23 political parties reflects riding size and the  
24 ideology of the quarters. Two factors come into  
25 play here.

1           If you look at this up here, some parties have  
2           to run fewer voters pass the electoral post than  
3           others. To keep the context of an election  
4           race, you see here, this is two thousand and  
5           three (2003), I did this deliberately, the two  
6           party race rather than the three party race  
7           because that causes problems.  
8           Thirty-two (32) liberal districts are below the  
9           average of forty-five thousand (45,000);  
10          forty-four (44) are above. Different party...  
11          different pattern for the PQ, twenty-seven (27)  
12          below, eighteen (18) above.  
13          So, there's a different pattern here and the  
14          electoral system itself, I would argue, is  
15          influencing the electoral results and it's  
16          coming between the electorate and the  
17          government.  
18          And I think this is problem.  
19          What I mean by that, well, the descent of the  
20          vote doesn't reflect the percentage of the seats  
21          in the national assembly. Usually, more people  
22          vote against the Quebec government than vote for  
23          it. It's been like this since about nineteen  
24          forty-five (1945).  
25          I'm on my own, I didn't go back farther than

1           nineteen forty-five (1945). It may be  
2           (Inaudible) I don't know, but this is a very  
3           important concept, I think.  
4           If you look at the governments here from  
5           seventy-six (76) to two thousand and seven  
6           (2007), you see, in nineteen seventy-six (1976),  
7           when the PQ swept the power, they only had  
8           forty-one percent (41%) of the vote but  
9           sixty-four percent (64%) of the seats.  
10          That's (inaudible) of their own seats. It's not  
11          the actual number of the seats.  
12          So, if you look at that there, you see that the  
13          most unusual government, I would argue, in terms  
14          of voting, was the one in nineteen eight-five  
15          (1985) when fifty-six percent (56%) of the vote  
16          won eighty-one percent (81%) of the seats. It's  
17          the only time since the war that the majority of  
18          Quebec population voted for the government.  
19          And I think that's a point often ignored.  
20          If you look at the... the last one down there,  
21          the present government, only fifty-three percent  
22          (53%) of the vote actually voted for the  
23          government.  
24          You might argue that's a consequence of a three  
25          party race, it may well be, but my point is that

1 the numbers voting for the government of the  
2 electorate is actually quite small because of  
3 this bias that we have in the electoral system.  
4  
5 We usually have minority governments. This is  
6 something that people don't seem to realise, we  
7 usually have minority governments in terms of  
8 representing the votes cast.  
9 People talk about the present government being a  
10 minority government. It is in terms of the  
11 seats, but we've always got minority  
12 governments.  
13 Why is that?  
14 Well, I would argue it's not demographically  
15 symmetrical. Our system isn't the same  
16 throughout.  
17 The problem is it takes about forty-five percent  
18 (45%) of the electorate to win sixty-three (63)  
19 seats of Quebec's smallest ridings.  
20 Sixty-three (63) is the magic number because  
21 that's the majority in the national assembly.  
22 And it takes fifty-six percent (56%) in the  
23 largest ridings to win sixty-three (63) seats.  
24 You see? There's a real difference there, and I  
25 based these figures, by the way, on (inaudible)

1 after your changes.  
2 I'm afraid my criticism of you people is it's  
3 not really going to change that, that great  
4 disparity between what it takes to win  
5 sixty-three (63) seats in the smaller ridings,  
6 what it takes to win sixty-three (63) seats in  
7 largest.  
8 I emphasise that not all the smaller ridings are  
9 rural. As you know, there's some of the... the  
10 urban ridings are actually quite small as well.  
11 I'm taking small in the general sense in terms  
12 of the size of the... of the voting... of the  
13 electorate.  
14 And so, I think there's a long tradition of  
15 large disparities in Quebec if you look at the  
16 government (inaudible) and I'm afraid, in many  
17 ways, the national assembly is more of an  
18 assembly of large and small districts. There is  
19 a parliament representing Quebec by population,  
20 and I think that's a very unfortunate situation.  
21 And I think we can ask how deep are Quebec  
22 elections... how deep are Quebec, you know... --  
23 sorry -- how deep are the roots in the  
24 population? Because the PQ achieved less of the  
25 popular vote but won the election in nineteen

1           ninety-eight (1998).  
2           So, I'm suggesting that Quebec's electoral  
3           imbalance creates... creates minority  
4           governments.  
5           I'm not sure if I'm right or not, but I suggest  
6           it may well be the case.  
7           It probably discourages voter participation.  
8           This is hard to prove, I'm not saying this for  
9           sure, but I think since the majority of voters  
10          failed to elect their chosen government, it puts  
11          people off voting, and I think that's a very  
12          unfortunate situation.  
13          So, let's pursue this point a little bit, the  
14          present government in two thousand and seven  
15          (2007).  
16          Whether we measure by the entire population, the  
17          seven point seven million, the electorate, which  
18          is five point six million, or those who actually  
19          voted, fifty-one percent (51%), half of the...  
20          actually, the total population votes, or whether  
21          we measure it by those who voted for the liberal  
22          government, one point three million, only  
23          sixteen point eight percent (16.8%) of the  
24          entire population voted for the government.  
25          Less than twenty percent (20%) of our population

1 voted for the government, and I think it's a  
2 good antidote to the often overheated rhetoric  
3 of politicians.  
4 We should remind now and again how little of the  
5 total population they actually represent. I  
6 think we have to remind the politicians about  
7 this situation.  
8 Now, you might say this is the result of a three  
9 party race, the present situation, but I looked  
10 at the two party race in two thousand and three  
11 (2003), seven point two million, again, going  
12 down, seventeen point six percent (17.6%) of the  
13 total population voted for the government, are  
14 committed to the government, have links to the  
15 government.  
16 And I think having political ties or ideological  
17 ties, you know, is very important in a  
18 democracy, so people can feel that they count.  
19 And I'm afraid, in our system, many people don't  
20 count. You might say: "Well, this is true, that  
21 is true for other provinces". Yes, it is, it's  
22 true for other states, yes. It's true for  
23 (inaudible), of course it is. Yes, it's true.  
24 But I'd like to refer the situation in the  
25 United States to you.

1           Population, three hundred million, a hundred  
2           percent (100%) of the electorate, they don't  
3           have permanent voting lists, so, there's no  
4           accurate measures of their total electorate, I  
5           couldn't find that.

6           And look at the year two thousand (2000) when a  
7           hundred and twenty-two million people voted, in  
8           that there, forty percent (40%) voted of the  
9           total population; for President Bush, sixteen  
10          point eight percent (16.8%) voted for Bush,  
11          okay? And that's a highly unusual year because  
12          he received, as you know, less votes than Gore,  
13          and it's also an unusually low year for the  
14          United States.

15          And if you look at this year -- sorry -- this  
16          last election, sixty-two million people in two  
17          thousand and four (2004) voted for Bush, twenty  
18          point six percent (20.6%) of their electorate  
19          voted for Bush, okay?

20          So, we often use the Americans, and quite  
21          rightly we criticise their democracy, but... and  
22          we of... we know that Bush doesn't have quite  
23          the popular support, but I think it's actually  
24          quite sobering that the Quebec government  
25          represents sixteen (16) to seventeen percent

1 (17%) of the population -- and I couldn't resist  
2 this -- we're not even (inaudible) in terms of  
3 the representatives of the government, and I  
4 think that's a very unfortunate situation.  
5 I now switch -- it won't be too much long, I  
6 won't bore you too much longer -- we're going to  
7 comment... I'm going to comment on your proposed  
8 change.  
9 This is a general way, I'm not talking about  
10 this areas. I've gathered my thought... I'm  
11 trying to talk about the entire situation, and  
12 I'm going to suggest that we should be measured  
13 by... we should measure ourselves by  
14 international standards rather than the Supreme  
15 Court of Canada, because the Supreme Court of  
16 Canada has accepted both a twenty-five percent  
17 (25%) of population deviation limits and the  
18 extraordinary circumstances clause permitting  
19 deviations in excess of twenty-five percent  
20 (25%).  
21 So, I think that what you've done is well within  
22 the Canadian standards, I'm not saying that, but  
23 I'm saying that you're not really in  
24 international standards, and I don't think  
25 Quebec should hold itself to the low electoral

1 standards of the rest of Canada.  
2 Okay, I say that quite sincerely and I'm  
3 suggesting that we don't really (inaudible) as  
4 well as the USA because they have a very  
5 activist court I've often criticised and I...  
6 we've all have criticised activist court, but  
7 they are very active in insuring population  
8 equity.  
9 The difference in (inaudible) between the  
10 largest and the smallest electoral districts in  
11 the United States could be no more than ten  
12 percent (10%).  
13 So, if you have a vote, the small riding or  
14 electoral district cannot be different... more  
15 than ten percent (10%) of the vote is a large  
16 one.  
17 But as we have, as you know, the twenty-five  
18 percent (25%) rule, ours can be twenty-five  
19 percent (25%), above forty-five thousand  
20 (45,000), twenty-five percent (25%) below it.  
21 Okay? Quebec's electoral average is  
22 approximately forty-five thousand (45,000) and  
23 applying... I would... I did, I applied the US  
24 (inaudible) limits, forty-two thousand seven  
25 hundred and fifty (42,750). I did it roughly,

1           generously. I did this in my own (inaudible)  
2           so, don't... it's not too... too definite.  
3           So, I applied it an approximate way, not a rigid  
4           way. I tried to be fairly generous towards the  
5           Quebec situation.  
6           If you look at it, you see, the Quebec ridings  
7           within the US limits, forty-six (46) of our  
8           ridings, it's thirty-six percent (36%) of the  
9           ridings... thirty-six point seven percent  
10          (36.7%) are within US accepted standards, but  
11          Quebec ridings, illegal according to US voting  
12          numbers, about forty-six (46), and above it,  
13          it's thirty-six point eight percent (36.8%) of  
14          the national assembly, look at the other side,  
15          twenty-six point four percent (26.4%) below it.  
16          By US standards, we actually have more ridings  
17          outside illegal than legal, and that is a... you  
18          know, is quite a frightening situation.  
19          I'm going to make some suggestions and proposals  
20          about this because I think that, you know, that  
21          we need to repair our system. I'm not trying to  
22          destroy, I'm trying to repair it.  
23          I don't think there's any need to go right over  
24          to (inaudible) the representation. I think we  
25          should really try to improve the representation

1 by population.  
2 Canadian Supreme Court did say that "inequities  
3 in the electoral system are not acceptable  
4 merely because they have historical precedent  
5 and institutions are not constitutional merely  
6 because they already exist".  
7 That's a very fancy way of saying: "Look, we  
8 shouldn't be too held to tradition and history".  
9 Okay? And I think, firstly, I would like to  
10 suggest to overcome (inaudible), is a major  
11 problem for a rural area. They're not a  
12 community and it's impossible (inaudible), so I  
13 think we should have much more electronic  
14 connexions, video cam and so on, to be in touch  
15 with MNAs, to hold election meetings. We should  
16 try distance election hearings, something like  
17 that, where there are special funds so that the  
18 local people, they don't have to go there, they  
19 can talk to each other and so on.  
20 I think that's a very valid point that we  
21 forget. We should use modern technics.  
22 Second, I think you're Website is excellent.  
23 I'm not just saying that, and I found lots of  
24 great information on your Website that I  
25 couldn't find in other Websites. I think it

1 really was first rate. I think it's spoiled by  
2 what I call Quebec Nationalist perspectives. I  
3 think you should have put in, for example, the  
4 loss of rights of the anglophones to protect  
5 these ridings.  
6 I'm not saying we should have protected ridings,  
7 but it's a good issue to talk about, discuss and  
8 debate.  
9 You should have put in the Papineau's  
10 (inaudible) franchising of women, that's a great  
11 one, but I noticed that, you know, Quebec  
12 historians are little reluctant to talk about  
13 that one.  
14 So, I think there are a few minor tweaks, but  
15 you really have a first rate Website, and I  
16 think we should use that to try and (inaudible)  
17 children to be... to be using that a lot more  
18 than they do because it's... you're able to do  
19 things in your Website you can't do in British  
20 or American Websites.  
21 That's, I think, an important attribute that you  
22 have.  
23 The native people, (inaudible) Ungava and  
24 Magdalen's Islands (inaudible) too small on the  
25 sideway. That's my controversial suggestion.

1 I think the rest of it should be subject to US  
2 electoral standards so that Quebec has  
3 representation by population. If we're going to  
4 have two very small ridings, why not the native  
5 people?

6 They have a claim, I think, they're scattered --  
7 you don't want to do this, I know this, the  
8 Quebec population would be jumping up and down,  
9 but I think it would be nice to have the voice  
10 of native people in the assembly.

11 I think to link them to Quebec, to hear their  
12 voice. They're going to be outvoted, but I  
13 think it would really make a standard for the  
14 rest of Canada, a standard for the world as  
15 being an assembly that is willing to hear local  
16 pe... -- I know there's a lot of problems about  
17 that. I'd like to say I don't see why the  
18 Montreal ridings, especially the last... the  
19 large West Island ridings, should be slightly  
20 below. I think they should... they should be  
21 slightly below, not remarkably above the Quebec  
22 average.

23 I know that you claim in your... the Montreal  
24 Island as a whole does meet the Quebec average,  
25 but the East end is a little bit more than the

1 West end and I think there's good reasons for  
2 changing that situation.  
3 Okay. And I think that... let me end up by  
4 saying: what does all this mean in... in  
5 reality?  
6 Well, in December two thousand (2000), the  
7 national assembly passed bill 170. The  
8 boundaries of two hundred and thirteen (213)  
9 municipalities were forcibly merged into  
10 forty-two (42) large units. Some were later  
11 demerged.  
12 Fifty-nine percent (59%) of Quebec's population  
13 was affected, four point two seven two million  
14 people have their electoral districts changed by  
15 the national assembly (inaudible) consultation.  
16 And I think, you know, it's fairly obvious,  
17 Quebec's political class was unwilling to merge  
18 thirteen (13) rural districts. That's what I  
19 think it would take to really tweak up Quebec's  
20 system.  
21 It wouldn't take all of the rural districts, it  
22 takes about thirteen (13), involving a few  
23 hundred thousand people to rectify the electoral  
24 imbalance.  
25 I know that that would be incredibly

1 controversial, it's not what they have done, but  
2 the contrast of the two -- and I think there is  
3 a contrast there because I think the electoral  
4 imbalance is striking at the heart of democracy.  
5 It's quite easy to demerge -- I'm sorry -- merge  
6 and remerge fifty-nine percent (59%) of the...  
7 of the municipal population, very easy, but it's  
8 very difficult to merge and demerge three or  
9 four rural ridings, and I think this reflects  
10 the electoral imbalance in Quebec.

11 And I'd just like to end, this is... I know I  
12 can't predict what's first-past-the-post after  
13 you... your provisions come into effect, this is  
14 what I say happens, but if you look at these two  
15 here, (inaudible) Ungava and Magdalen Islands,  
16 they will remain roughly like that.

17 You'll have less than five thousand people  
18 returning and MNA. If you look at the other  
19 two, Jacques-Cartier and Nelligan, they... they  
20 have changed... I'm not saying that, but it will  
21 look something like that.

22 And I think that this indicates, you know, that  
23 the national assembly is much more concerned  
24 about the representation of a few Magdalen  
25 Islanders than the representation of several

1 hundred thousand West islanders.

2 Thank you.

3 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

4 Thank you very much, sir. You understand very  
5 correctly the problem we have to resolve! It's  
6 not so easy.

7 So, thank you for your presentation. It will be  
8 very important to us to refer it when we will  
9 have to deliver our next report.

10 Maybe my colleague has some questions to you,  
11 Serge, John?

12 **M. JOHN ZACHARIAS :**

13 Well, you know, a comment we hear... we have  
14 heard in this Commission's series of hearings is  
15 that urban ridings should have or could have  
16 more... higher electoral population than rural  
17 ridings, of course, respecting the... the  
18 twenty-five percent (25%) deviation from the...  
19 from the meaning.

20 Going someway, in other words, to... to deal  
21 with the... the perceived problem in rural areas  
22 for adequate representation.

23 Now, with regard to the West Island, you think  
24 that the... we should be below the mean, but I  
25 didn't quite get, in your presentation, exactly

1 why it should be?

2 **M. SAM ALLISON :**

3 Because I think there's a tradition... a  
4 tradition of large urban areas not being  
5 properly represented.

6 **M. JOHN ZACHARIAS :**

7 Um-hum.

8 **M. SAM ALLISON :**

9 Why? I think the tradition... or the principle  
10 of one man of... one person/one vote should be  
11 adhered to.

12 **M. JOHN ZACHARIAS :**

13 Um-hum.

14 **M. SAM ALLISON :**

15 Second, why... I don't understand this, if we're  
16 talking... we're talking about elections. I  
17 think there's other problems (inaudible) the  
18 rural areas (inaudible) have no problems with  
19 that, but we're talking about the principle of  
20 voting, the... the voting principle, and I don't  
21 see why just because someone lives in a large  
22 town, he or she should not be as represented as  
23 someone living in an area... and I would take  
24 you up on the twenty-five percent (25%), why not  
25 make it the US ten percent (10%)? Okay, if you

1           make it, that... all the ridings in Quebec don't  
2           deviate more than ten percent (10%), I would  
3           consider: "Okay, that's similar enough".

4           **M. JOHN ZACHARIAS :**

5           Um-hum.

6           **M. SAM ALLISON :**

7           I think... my argument is that the urban ridings  
8           should be broadly similar and that your  
9           definition of a quarter above, a quarter below,  
10          is not similar enough.

11          **M. JOHN ZACHARIAS :**

12          Um-hum.

13          **M. SAM ALLISON :**

14          Does that answer your question?

15          **M. JOHN ZACHARIAS :**

16          Okay, yeah. That deals with that.

17          **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18          O.K., Serge?

19          **M. SERGE COURVILLE :**

20          I was wondering, how would you divide your  
21          ridings apart from the miracle factor or  
22          criteria?

23          **M. SAM ALLISON :**

24          I don't quite...

25          **M. SERGE COURVILLE :**

1           Apart arithmetic?  
2           **M. SAM ALLISON :**  
3           Well, you should, obviously, the idea of... the  
4           idea of local (inaudible) came from, you know,  
5           in England, where they had... they could ride  
6           around the local area and all. (inaudible)  
7           could ride around one day, that's the riding.  
8           That's... I believe that's what the word  
9           (inaudible), but we can't do that. We live  
10          in... we live in one of the biggest areas in the  
11          world for election purposes. We're one and a  
12          half million, you know, square kilometers. We  
13          can't have local areas in most of our ridings.  
14          It's just... it doesn't happen.  
15          So, we would divide them up as best you can  
16          (inaudible) geography and history is very  
17          important. I'm not... I would not... I'm not  
18          throwing that out. I'm just saying that it  
19          should... the rural tradition should not be  
20          hanging over us too much.  
21          We haven't been catching up with the population  
22          changes since eighteen twenty-nine (1829), as I  
23          said. There's something wrong when that  
24          happens.  
25          We have (inaudible)... if you use British

1 history, I hate to bring this, we're like the  
2 (inaudible) before eighteen thirty-two (1832),  
3 you know, when you have ridings fifty (50) to  
4 sixty (60) people and the giant Manchester,  
5 Glasgow, you know, had twenty voters.  
6 That's what we're getting at. That's what Ungava  
7 is. I don't like to use that expression,  
8 they're not a rotten (inaudible), that's a bad  
9 expression. I'm not saying that... but we have  
10 a highly unusual -- sorry -- we can't have  
11 communities of a hundred a twenty-five (125)  
12 seats. Ungava is not a community.  
13 Sorry, I mean, it's... it's very difficult just  
14 to fly over it, let alone drive it. You can't,  
15 you know, and that is why I think the electronic  
16 thing is a much better way of doing it. Sorry.

17 **M. SERGE COURVILLE :**

18 But would Huntingdon, for example, would be a  
19 community in your view?

20 **M. SAM ALLISON :**

21 I don't think it is a community, I think that  
22 word is far too loosely used.

23 **M. SERGE COURVILLE :**

24 Too large?

25 **M. SAM ALLISON :**

1 But I live (inaudible) -- it's too large. The  
2 community is something... we have to... we live  
3 in suburbia. I hardly know my neighbors. I've  
4 been there eighteen years, they don't know me.  
5 You know, we don't have... we don't have  
6 communities.

7 This is a sad thing and Huntingdon is not a  
8 community, Iberville is (inaudible).

9 Sorry.

10 **M. SERGE COURVILLE :**

11 Thank you.

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 It would be interesting to have you with us when  
14 we'll be in Gaspesia at the end of the month!

15 **M. SAM ALLISON :**

16 As I was saying, I actually am an emigrant.  
17 It's just lucky we held these hearings after  
18 than before the other ones, you know, the  
19 reasonable accommodation one!

20 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

21 So, thank you very much, sir.

22 **M. SAM ALLISON :**

23 Thank you.

24 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

25 Have a nice day.

1           Alors, merci. Monsieur le Secrétaire, s'il vous  
2           plaît, les prochains intervenants.

3           **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

4           Oui, j'inviterais maintenant monsieur Jacques  
5           Ladouceur. Monsieur Ladouceur est maire de la  
6           Ville de Richelieu. Je constate que monsieur  
7           Ladouceur n'est pas dans la salle.

8           Donc, j'inviterais maintenant monsieur Jean-Guy  
9           Legendre, maire de la ville de Carignan. Est-ce  
10          que monsieur Legendre est là? Non plus.

11          Donc, je dois vous dire, Monsieur le président,  
12          que les personnes qui étaient inscrites ne sont  
13          pas présentes.

14          Peut-être qu'il y a d'autres personnes dans la  
15          salle qui voudraient prendre la parole?

16          **Me MARCEL BLANCHET, président :**

17          Alors dans les circonstances, on va faire ce  
18          qu'on fait d'habitude, c'est qu'on ajourne une  
19          quinzaine de minutes dans l'espoir que d'autres  
20          personnes se présentent pour nous faire part de  
21          leurs commentaires et sinon, bien, on ajournera  
22          à ce soir dix-neuf heures (19 h), là, s'il n'y a  
23          personne d'autre.

24          Alors, je vous remercie. On ajourne quinze (15)  
25          minutes.



1 de la ville de Richelieu.  
2 Premièrement, je vous remercie d'avoir patienté  
3 pour qu'on puisse venir émettre nos opinions.  
4 Et je suis accompagné de monsieur Donald  
5 Pelchat, conseiller à la ville de Richelieu  
6 aussi, à ma gauche. Et à ma droite, monsieur  
7 Denis Lavoie, qui va faire sa présentation  
8 lui-même.

9 **UN INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :**

10 Quand vous dites que ça va être sur le Web, sur  
11 YouTube?

12 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

13 Ça ne dépend pas de nous, cet aspect-là, nous,  
14 on le met sur le Web. Merci.

15 **M. JACQUES LADOUCEUR :**

16 Donc moi, j'ai trois (3) points, surtout trois  
17 (3) commentaires en regardant la carte, qui ne  
18 fait pas du tout l'affaire de la ville de  
19 Richelieu. Je vais vous expliquer. Il y a  
20 trois (3) volets qu'on doit regarder, à ma  
21 connaissance.

22 Le premier volet, qui se trouve être un volet  
23 historique, par contre, je vais laisser monsieur  
24 Lavoie, maire de Chambly, en faire plus les  
25 énoncés. Il y a un volet économique et il y a

1 un volet aussi vision à court terme, que je  
2 trouve.  
3 Avant, d'entrée de jeu, j'aimerais juste vous  
4 émettre un commentaire. Lorsqu'on reçoit le  
5 livre sur la proposition de délimitation, est-ce  
6 que ce serait possible, à côté de chaque  
7 municipalité, marquer le nombre d'électeurs au  
8 lieu d'arriver par comté, dire: «Bon, voici, il  
9 y a tant d'électeurs dans tant de comtés, on  
10 enlève deux... on enlève...», on n'est pas  
11 capable de voir l'impact de chaque. Donc, j'ai  
12 dû... j'ai eu les renseignements... j'en  
13 remercie la personne qui a donné les  
14 renseignements pour la population de chaque  
15 municipalité. À ce moment-là, on est capable  
16 d'avoir une vision peut-être plus grande de voir  
17 les impacts et les... quand on décide quelque  
18 chose, qu'est-ce que ça va donner.  
19 Donc, le volet économique, comme je disais  
20 tantôt, la ville de Richelieu...  
21 Et aussi, il ne faut pas oublier que la ville de  
22 Saint-Mathias, qui ne peut être présent, le  
23 maire, Patrice Viens, nous a dit comme quoi  
24 qu'il était d'accord, on en a discuté, les  
25 quatre (4) maires du bassin, avec le maire

1           Jean-Guy Legendre, de la ville de Carignan,  
2           comme quoi que nous, à Saint-Mathias... bien,  
3           Richelieu, ainsi que Saint-Mathias-sur-  
4           Richelieu, n'était pas d'accord à ce qu'on soit  
5           exclu du comté de Chambly pour être intégré dans  
6           celui d'Iberville. Donc, je parle au nom aussi  
7           du maire de Saint-Mathias.  
8           Donc, côté économique, lorsqu'on regarde toutes  
9           les affinités qu'on peut avoir, les villes  
10          alentour du bassin de Chambly. Lorsqu'on dit...  
11          la Chambre de commerce du bassin de Chambly  
12          implique les quatre (4) municipalités du bassin.  
13          Lorsqu'on parle, nous... on a aussi la Sect'Eau,  
14          qui est un organisme pour l'eau potable dans les  
15          villes de Chambly et Richelieu, Marieville  
16          aussi, mais il y a encore un lien économique  
17          entre les deux (2) municipalités. Lorsqu'on  
18          parle de la CIT, Chambly, Carignan et Richelieu,  
19          encore là, il y a des liens économiques qui sont  
20          tissés. Lorsqu'on parle de la régie de police,  
21          Richelieu, Saint-Laurent, les quatre (4) villes  
22          sont dans la même régie de police, encore là,  
23          c'est des liens qu'on doit tenir en compte. Il  
24          y en a d'autres. Je vais laisser aussi monsieur  
25          Lavoie en énumérer d'autres. Par contre, c'est

1           pour vous dire qu'il y a des liens qui se sont  
2           tissés, les gens vont plus aller magasiner à  
3           Chambly plutôt que vers Marieville, pas parce  
4           que les prix sont moins cher ou plus cher, c'est  
5           tout simplement... c'est comme ça depuis des  
6           générations. Il me semble qu'il faudrait en  
7           tenir compte.  
8           Maintenant, l'impact qu'on ait un député qui  
9           représenterait la ville de Richelieu et la  
10          municipalité de Saint-Mathias, avec un autre  
11          député qui représenterait les villes de Chambly  
12          et Carignan, je trouve que c'est un dédoublement  
13          de travail pour ces députés-là, pour la  
14          représentation qu'on peut avoir auprès du  
15          gouvernement, lorsqu'ils siègent à l'Assemblée  
16          nationale.  
17          En gros, comme je vous dis, le milieu économique  
18          fait que les liens sont tissés assez serrés  
19          entre les quatre (4) villes et on a quelques  
20          liens aussi, à l'occasion, avec la ville de  
21          Saint-Basile-Le-Grand. Par contre, dans le  
22          comté de Chambly, la ville de Saint-Bruno, où on  
23          est présentement, théoriquement, là, il n'y a  
24          rien, à part la CMM, qui nous relie avec  
25          Saint-Bruno. Ce n'est pas du tout les mêmes

1 MRC, ils ne sont pas dans la régie de police, il  
2 y a complètement... c'est complètement  
3 indépendant.  
4 D'où j'arrive pour aller vers le troisième  
5 point, qui est une vision à court terme, qu'à  
6 mon sens, sans... je ne veux pas dire que votre  
7 travail est imparfait, là, mais il y a matière à  
8 réflexion et qu'est-ce que j'apporte, c'est des  
9 pistes de solution que moi, je trouve. Il me  
10 semble que le comté de Chambly devrait exclure  
11 plus la ville de Saint-Bruno que les villes de  
12 Saint-Mathias et Richelieu, et je m'explique.  
13 En faisant le calcul de Chambly, le comté de  
14 Chambly, on tombe à... avec le nouveau  
15 découpage, on va tomber à plus de quinze pour  
16 cent (15 %) en haut de la moyenne. Ça, c'est  
17 qu'est-ce qui a été dit. Et à l'arrivée de  
18 Saint-Mathias, Richelieu, dans le comté  
19 d'Iberville, on tombe à plus de neuf pour cent  
20 (9 %). Le contexte économique et démographique  
21 de Chambly va faire que probablement d'ici  
22 quatre (4) ou cinq (5) ans, il va y avoir encore  
23 un boum économique dans cette région-là qui va  
24 faire que la proposition que vous faites  
25 aujourd'hui, elle ne sera plus valable dans

1 quatre (4), cinq (5) ans, à mon avis, parce  
2 qu'il y a beaucoup de développement qui s'en  
3 vient à Chambly et Carignan. Donc, vous allez  
4 dépasser encore le vingt-cinq pour cent (25  
5 %)... le plus vingt-cinq pour cent (25 %) qui  
6 est toléré lorsqu'on fait... pour la  
7 représentation au gouvernement provincial.  
8 Si on excluait la ville de Saint-Bruno, qui est  
9 dix-huit mille cinq cent trente-cinq (18 535)  
10 électeurs, on tomberait... on arriverait à peu  
11 près à moins sept pour cent (-7 %), de mémoire,  
12 incluant, là, Saint-Basile, Carignan, Chambly,  
13 Richelieu et Saint-Mathias, on tomberait à moins  
14 sept (-7). Donc... encore là, je ne suis pas un  
15 scientifique, mais il me semble qu'on pourrait  
16 atteindre facilement la moyenne qui va être de  
17 peut-être quarante-huit mille (48 000),  
18 quarante-neuf mille (49 000) dans les prochaines  
19 années, on va probablement l'atteindre. En  
20 excluant Saint-Bruno, qui ont les  
21 représentations à faire, ça vous cause un  
22 problème, on le sait bien, dix-huit mille (18  
23 000) électeurs, ça ne se place pas n'importe où.  
24 Là, j'ai vu que vous avez fait un nouveau comté,  
25 je crois que c'est La Prairie. La Prairie tombe

1 à trente-sept mille huit cent treize (37 813)  
2 électeurs, qui est sous la moyenne, beaucoup  
3 sous la moyenne. Si on... comme si je fais une  
4 comparaison avec le comté de Chambly, en  
5 excluant Saint-Bruno et en gardant Richelieu et  
6 Saint-Mathias, on tombait, de mémoire, à peu  
7 près à quarante-huit mille quelque chose,  
8 sensiblement, là, au lieu de cinquante-deux  
9 mille (52 000) proposés, là, j'ai des notes en  
10 quelque part. Donc, vous êtes capable de créer  
11 un nouveau comté qui s'appelle La Prairie en  
12 soulageant aussi le comté de Roussillon qui  
13 serait quand même de trente-sept mille (37 000)  
14 de population votante. Vous êtes capable, de ce  
15 côté-là, du côté ouest de la Montérégie, qu'on  
16 peut dire, ou à l'ouest de mon problème, parce  
17 que je dis que c'est mon problème, en  
18 excluant... en étant exclu, plutôt, du comté de  
19 Chambly, donc ce côté-là, il y a encore des  
20 marges de manoeuvre pour un redécoupage  
21 quelconque pour amoindrir la situation.  
22 Lorsqu'on va plus à l'est, lorsqu'on va dans le  
23 comté Marguerite-d'Youville, il me semble... je  
24 verrais, moi, d'un bon oeil, mais encore là,  
25 c'est votre travail, c'est des pistes de

1 solution que je lance, inclure Saint-Bruno avec  
2 Boucherville et remettre Sainte-Julie avec leurs  
3 confrères de Varennes, Saint-Amable, qui sont  
4 dans la même MRC, qui ont des liens déjà, comme  
5 je disais tantôt, des liens économiques, ils ont  
6 des atouts ensemble. Saint-Bruno et  
7 Boucherville, on tombe à quarante-huit mille (48  
8 000), quarante-neuf mille (49 000) de  
9 population, vous avez encore une marge de  
10 manoeuvre, vous êtes encore à plus peut-être  
11 trois (3) ou quatre pour cent (4 %) versus  
12 Chambly qui tombe à plus quinze pour cent (15  
13 %). Et après ça, il y aurait un travail à faire  
14 du côté de Verchères et Borduas aussi, déplacer  
15 le problème aussi vers un peu Nicolet, vous avez  
16 modifié aussi Nicolet, je crois, l'autre... --  
17 excusez -- comté de Richelieu, plutôt, qui  
18 pourrait être modifié aussi.

19 Qu'est-ce que je demande semble peut-être gros  
20 pour... on en déshabille un pour en habiller un  
21 autre, c'est quasiment ça peut-être que vous  
22 pensez, mais à long terme, si vous laissez la  
23 carte découpée comme ça avec Saint-Bruno faisant  
24 partie intégrante de Chambly, dans quatre (4)  
25 ans ou cinq (5) ans, le prochain redécoupage qui

1 va devoir avoir lieu, parce qu'ils vont être  
2 plus de vingt-cinq pour cent (25 %), ça va être  
3 quelle partie de la ville? Vous n'avez plus de  
4 ville, là, ça va être des parties de villes que  
5 vous allez devoir sectionner ou diviser en deux  
6 (2), tandis que si on garde Saint-Mathias et  
7 Richelieu, en excluant Saint-Bruno, vous avez  
8 encore beaucoup de marge de manoeuvre pour le  
9 futur.

10 Donc, comme je vous dis, Borduas est à quarante  
11 et un mille huit cent six (41 806) de  
12 population, qui est en bas encore de la moyenne.  
13 On se rend compte que, oui, il y a possibilité  
14 de déplacer certaines villes en tenant compte  
15 des liens qu'il y a entre eux.

16 C'est qu'est-ce que je demande aujourd'hui.

17 J'ai fait... lorsqu'on parle aussi de  
18 représentativité, disons que le comté de  
19 Chambly, présentement, est dans les... le  
20 deuxième est à trente-deux point soixante et  
21 un pour cent (32.61 %) au-dessus... donc c'est  
22 le deuxième plus élevé après Masson. Si on se  
23 compare avec une exception, qui est les  
24 îles-de-la-Madeleine, qui est à dix mille (10  
25 000) de population, moins soixante-seize pour

1 cent (-76 %), bon, disons qu'ils ont un  
2 privilège, ils sont très chanceux, mais après  
3 ça, on va à Ungava, Gaspé, Matane, on se rend  
4 compte qu'il y a moins quarante-sept (-47),  
5 moins trente-neuf (-39), moins trente-huit pour  
6 cent (-38 %). Il me semble que ça fait des  
7 lustres que le comté de Chambly est  
8 sous-représenté à l'Assemblée nationale. Il me  
9 semble que... avoir une couple d'années à être  
10 moins que la moyenne, je pense que ce serait  
11 équitable, au lieu d'être toujours en haut de la  
12 moyenne.  
13 Ce qui m'arrive... j'ai fait un petit calcul  
14 tantôt, juste avant de partir, quand la  
15 charmante madame m'a téléphoné pour dire que  
16 vous m'attendiez, je vous en remercie aussi de  
17 m'avoir... avoir cessé les séances pour qu'on  
18 puisse émettre nos opinions. Lorsqu'on parle de  
19 la représentativité, on sait le contexte  
20 présentement, les régions ne sont pas favorables  
21 parce qu'ils disent qu'ils vont manquer de  
22 représentativité des régions. N'empêche que la  
23 carte électorale, elle est divisée en nombre  
24 d'électeurs et non en nombre de régions. Donc  
25 présentement, je reviens au cas de Chambly,

1           présentement, on est à trente-trois (33), ils  
2           vont rester à quinze (15), plus quinze (+15) et  
3           nous, à Iberville, on va tomber à plus neuf  
4           (+9). Encore là, je crois que c'est de la  
5           sous-représentation. On n'a pas le facteur à  
6           l'Assemblée nationale qui nous représente  
7           adéquatement. Est-ce que ce serait de changer  
8           la loi électorale pour dire qu'est-ce qu'on  
9           appelle une double majorité, soit un  
10          représentant plus le nombre d'électeurs qu'il  
11          représente? Peut-être que ce serait à regarder,  
12          encore là, on est loin de la coupe aux lèvres.  
13          Par contre, si on regarde le système électoral  
14          aujourd'hui, on prend notre Premier ministre,  
15          monsieur Jean Charest, dans le fond, il a été  
16          élu, il est à titre de Premier ministre, mais il  
17          a seulement treize mille cent trente-six  
18          (13 136) personnes au Québec qui l'ont élu, mais  
19          il représente le Québec tout entier. Trente-six  
20          point cinquante-six pour cent pour cent  
21          (36.56 %) de la population de Sherbrooke a voté  
22          pour lui. On parle de treize mille cent  
23          trente-six (13 136), donc c'est... pour faire un  
24          peu un jeu de mots, c'est comme si les  
25          Îles-de-la-Madeleine avait le Premier ministre

1           chez eux et que tout le monde votait pour le  
2           Premier ministre. C'est quelque chose qu'il  
3           faut se pencher à long terme. Je ne dis pas que  
4           notre système est imparfait ou est parfait, il y  
5           a quelque chose à regarder et aujourd'hui je me  
6           sens très impliqué, surtout dans le redécoupage,  
7           en voyant que la proposition fait qu'on est  
8           toujours en haut de la moyenne et on nous  
9           maintient en haut de la moyenne.  
10          Donc, c'est des points que j'ai amenés. Je suis  
11          ouvert à toute discussion, c'est certain, mais  
12          je me pose beaucoup de questions présentement  
13          et, pour ça, qu'est-ce que je veux dire en  
14          concluant, c'est que les villes de Richelieu et  
15          Saint-Mathias ne sont pas tout à fait en accord  
16          avec le nouveau découpage. Par contre, je peux  
17          vous faire une proposition, qu'on pourrait  
18          appuyer votre changement, votre découpage  
19          électoral, à la simple condition tout simplement  
20          que les villes de Saint-Mathias et Richelieu  
21          s'en aillent avec le comté d'Iberville en étant  
22          exclues de la CMM et puis on va adhérer tout de  
23          suite à votre redécoupage électoral, soyez-en  
24          certain.  
25          Donc, je ne crois pas que ce soit pour demain,

1 le retrait de la CMM, mais c'est... si on  
2 retourne dans le passé, il me semble, à première  
3 vue, qu'on est inclus dans la CMM par le  
4 découpage des comtés, alors qu'on était inclus  
5 dans le comté de Chambly, et d'autres villes  
6 avoisinantes ne le sont pas parce qu'elles  
7 n'étaient pas dans notre comté ou des comtés qui  
8 étaient... en tout cas, le découpage semblait  
9 plus aller avec les comtés, plutôt qu'avec une  
10 logique quelconque.

11 Donc, je vous remercie de m'avoir écouté. Si  
12 vous avez des questions, je suis prêt à  
13 répondre, des points que vous n'avez pas  
14 compris, à expliquer, ça me fait plaisir.

15 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

16 Alors, c'est nous qui vous remercions, Monsieur  
17 le maire, évidemment, de l'éclairage que vous  
18 nous donnez, des suggestions que vous nous  
19 faites, nous allons certainement examiner vos  
20 propositions.

21 Le motif principal qui nous avait amenés à  
22 proposer le découpage que vous avez sous les  
23 yeux, c'est un critère qui nous a été souvent  
24 mentionné et qui nous est répété à peu près  
25 partout : «S'il vous plaît, essayez autant que

1 possible de respecter les MRC». Alors, on  
2 comprend finalement que Richelieu et  
3 Saint-Mathias font partie de la MRC de Rouville.  
4 On s'est dit : «Voilà un cas où on va pouvoir  
5 donner satisfaction -- pensions-nous -- à la  
6 population de cette MRC, surtout que ça  
7 correspond aussi... ça rentre aussi dans la même  
8 commissions scolaire». Alors, on s'est dit :  
9 «Là, on les met dans la même commission  
10 scolaire, on les met dans la même MRC, ça  
11 devrait être bien accueilli». C'est vraiment  
12 l'impression qu'on avait parce qu'ailleurs où on  
13 ne réussissait pas à introduire... à mettre dans  
14 la même MRC les municipalités, alors là, on se  
15 le faisait dire, on se le faisait reprocher.  
16 Vous comprendrez que pour nous, c'est difficile,  
17 on entend parfois des propos complètement  
18 opposés dépendamment des régions où on est, mais  
19 écoutez, ce que vous avez suggéré, on va le  
20 regarder. On comprend effectivement que Chambly  
21 serait encore assez élevée comme population  
22 électorale.  
23 Je dirais, le guide qu'on s'est donné en gros,  
24 c'est que bien sûr, dans les milieux plus  
25 urbanisés ou plus peuplés, il nous apparaît

1 acceptable d'avoir des circonscriptions avec un  
2 nombre plus élevé en étant bien conscient que  
3 dans les régions éloignées, et vous en avez  
4 nommé quelques-unes, là, en fait, on est prêt à  
5 accepter qu'il y ait moins d'électeurs que la  
6 moyenne provinciale. Ces critères-là, ce sont  
7 ceux qui nous ont d'ailleurs été, en fait,  
8 donnés par la Cour suprême dans la fameuse  
9 décision de Carter  
10 de dix-neuf cent quatre-vingt-onze (1991), où la  
11 juge McLaughlin nous disait bien que là, c'était  
12 acceptable qu'on ait plus d'électeurs dans les  
13 régions plus urbanisés par rapport aux régions  
14 plus rurales. Alors, c'est ce qui nous a  
15 guidés. On vous a écouté, on va voir ce qui  
16 peut être fait à la lumière de votre  
17 présentation.

18 Je comprends que maintenant, Monsieur le maire  
19 de Chambly voudrait s'exprimer. Alors on vous  
20 écoute, Monsieur le maire, avec plaisir.

21 - - - - -

22 **PRÉSENTATION DE M. DENIS LAVOIE**

23 - - - - -

24 **M. DENIS LAVOIE :**

25 Bien moi, je vais prendre juste la balle au

1           bond, là, si jamais vous avez le pouvoir de nous  
2           sortir de la CMM, Chambly est prêt à sortir de  
3           son propre comté.

4           **M. JACQUES LADOUCEUR :**

5           J'ai demandé avant.

6           **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7           Je comprends que votre principal problème, c'est  
8           la CMM. Écoutez, on a entendu le contraire  
9           ailleurs, hein, alors des gens qui avaient peur  
10          d'en sortir.

11          **M. DENIS LAVOIE :**

12          Ceci étant dit, je vais... j'ai un ensemble de  
13          facteurs à vous partager.

14          Historiquement, historiquement, et je pense que  
15          c'est de connaissance provinciale que la région  
16          de Chambly est une région patrimoniale,  
17          historique et culturelle. Et ce n'est pas juste  
18          l'histoire de Chambly, mais l'histoire du Québec  
19          dans son entier qui s'est joué là. Il y a un  
20          fort qui a arrêté une invasion américaine, la  
21          ville a été sous occupation, Jacques de Chambly,  
22          le personnage lui-même qui a été le commandant  
23          du fort, a reçu, des mains de la royauté, la  
24          seigneurie du bassin de Chambly et ça comprenait  
25          Saint-Mathias, Richelieu, Chambly, Carignan. Je

1 vous ai entendu, membres de la Commission, nous  
2 dire que c'était au concept des MRC que vous  
3 vouliez rediviser, mais là, on fait un trait sur  
4 trois cent cinquante (350) ans d'histoire.  
5 C'est trois cent cinquante (350) ans d'histoire  
6 qu'on vient de faire un trait pour un concept  
7 qu'on appelle les MRC, qui est des ententes  
8 administratives et, je le dis en toute humilité,  
9 qui sont très très loin du citoyen ordinaire.  
10 Je siège sur une MRC, je n'ai pas vu souvent des  
11 citoyens aller là, moi. Puis je mets au défi  
12 n'importe quel politicien ou membre d'une  
13 administration publique de demander à un  
14 citoyen, en sortant d'ici, qu'est-ce que ça fait  
15 une MRC pour lui, je ne suis pas sûr que la  
16 réponse va être... il va être capable de  
17 répondre. Donc la MRC, qui est un concept  
18 administratif gouvernemental, au détriment de  
19 trois cent cinquante (350) ans d'histoire.  
20 Mon collègue a parlé des ententes, je vais en  
21 citer d'autres. La CIT, ça, ça touche les  
22 citoyens, ils prennent l'autobus tous les jours  
23 et nos ententes sont avec Richelieu. Ça veut  
24 dire quoi des ententes, concrètement? Ça veut  
25 dire des horaires d'autobus négociés, ça veut

1           dire des quotes-parts négociées entre nos villes  
2           avec des paliers gouvernementaux, des  
3           représentations communes auprès de nos instances  
4           gouvernementales, auprès de nos ministres ou de  
5           nos députés. Là, on vient de tout multiplier  
6           par deux (2). La même affaire pour la Sect'Eau.  
7           Donc, vous voyez que tous nos besoins  
8           directement à la population, c'est les villes  
9           qui le font, et présentement, c'est tellement  
10          fort qu'on a créé une table de concertation des  
11          maires du bassin de Chambly pour que les quatre  
12          (4) maires, on s'assoit à chaque mois pour  
13          mettre nos projets communs et on est en train de  
14          développer des infrastructures sportives  
15          communes et on travaille de concert, ce qu'on  
16          nous demande dans le milieu municipal, de  
17          toujours mieux gérer pour la population, de  
18          sauver de l'argent, là vous... ça va être...  
19          vous venez de dédoubler tous nos problèmes.  
20          La Chambre de commerce, un de vos critères pour  
21          la modification pour la carte électorale, profil  
22          socio-économique, la Chambre de commerce  
23          s'appelle la Chambre de commerce du bassin de  
24          Chambly, ce n'est pas la Chambre de commerce de  
25          Chambly, Chambre de commerce du bassin de

1 Chambly. J'étais à matin, à dix heures (10 h),  
2 dans une conférence de presse de la Chambre de  
3 commerce pour le gala Mérite excellence, ça se  
4 fait à Chambly. Le gala, la réception, va se  
5 faire à Richelieu. On est intimement lié. Moi,  
6 quand je fais mes conférences ou quand je fais  
7 des points de presse,  
8 je dis toujours que nous sommes des villes  
9 soeurs. La régie de police, la régie de police,  
10 évidemment, qu'on vit des problèmes communs au  
11 niveau de nos criminalités, puis des  
12 interventions qu'on va demander, on siège sur le  
13 même conseil d'administration.  
14 La société d'histoire s'appelle la Société  
15 d'histoire de la seigneurie du bassin de  
16 Chambly, encore une fois, l'ensemble des mises  
17 en valeur pour le citoyen. Il y a des centaines  
18 de citoyens qui font du bénévolat dans ces  
19 organisations-là parce qu'ils croient au  
20 regroupement du bassin de Chambly. Trois cent  
21 cinquante (350) ans d'histoire qu'on vient de  
22 faire un trait.  
23 Lorsqu'on parle des mouvances de population,  
24 dans les trois (3) dernières années de ma  
25 mairie, je n'ai pas eu à parler une seule fois

1            au maire de Saint-Bruno et lui n'a pas plus eu à  
2            m'entretenir, nos ententes ne sont pas à ces  
3            niveaux-là, nous n'avons aucun lien commun avec  
4            le milieu urbain de Longueuil. Le rapport  
5            Rioux, de mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit  
6            (1998), avait ciblé un regroupement d'une fusion  
7            des villes du bassin. Je comprends que le  
8            concept des fusions/défusions, là, ce n'est pas  
9            un concept qu'on va aborder beaucoup, mais le  
10           rapport avait quand même ciblé qu'il y avait une  
11           homogénéité des populations. On vit les mêmes  
12           choses au même moment et on a les mêmes défis.  
13           Au niveau du... si je reviens juste au milieu  
14           urbain, cinquante-deux pour cent (52 %) du  
15           territoire de la ville de Chambly est agricole,  
16           quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) du  
17           territoire de la ville de Saint-Mathias est  
18           agricole. Jacques, tu as?

19           **M. JACQUES LADOUCEUR :**

20           Quatre-vingt-cinq (85).

21           **M. DENIS LAVOIE :**

22           Quatre-vingt-cinq pour cent (85 %). Il n'y en a  
23           pas ailleurs. On est dans une même situation,  
24           on a des développements communs et on s'adresse  
25           à ces étapes communes-là.

1           Lorsqu'on embarque dans le concept purement, je  
2           dirais, mathématique, on est à cinquante-neuf  
3           mille (59 000) présentement, trente-deux pour  
4           cent (32 %) en haut de la norme, mais pourquoi  
5           cette situation-là est arrivée alors que la loi  
6           permet vingt-cinq pour cent (25 %)? Parce que  
7           quand on a été redécoupé, on a fait l'erreur.  
8           En sortant Richelieu et Saint-Mathias  
9           uniquement, vous allez laisser le comté à  
10          cinquante-deux (52), cinquante-deux mille (52  
11          000), environ. Juste avec le développement de  
12          Chambly, dans les quatre (4) prochaines années,  
13          on va monter de cinq mille personnes (5 000)  
14          avec notre plan de développement, on va sauter  
15          encore le vingt-cinq pour cent (25 %) dans les  
16          quatre (4) prochaines années, et le prochain  
17          redessinage de la carte est dans dix (10) ans,  
18          ça veut dire qu'encore pendant six (6) ans, on  
19          va être en haut de la norme?  
20          On pourrait-tu ne pas refaire la même erreur?  
21          On a la possibilité, présentement, là. On ne se  
22          le cachera pas, ce qu'on fait, c'est un exercice  
23          de réflexion. Vous avez émis un projet, vous  
24          l'avez très bien dit, c'est un projet.

25          **Me MARCEL BLANCHET, président :**

1           Oui.

2           **M. DENIS LAVOIE :**

3           Notre poète, Gilles Vigneault, a dit : «La

4           perfection n'est pas de ce monde, l'amélioration

5           l'est». Ne refaisons pas la même erreur.

6           Notre norme de base, diraient les travaux du

7           professeur Kelson, la grande norme, c'est un

8           vote/une représentation. On est tous d'accord,

9           on s'en va vers une norme d'environ

10          quarante-cinq mille (45 000).

11          Les Îles-de-la-Madeleine, particularité, onze

12          mille (11 000), mais présentement, ça prend six

13          (6) électeurs à Chambly pour un électeur des

14          Îles-de-la-Madeleine. Est-ce que c'est ça notre

15          norme de société? La réponse est non. On va

16          refaire les mêmes erreurs, on va avoir un comté

17          à La Prairie à trente-sept mille (37 000), on va

18          rester à cinquante-deux mille (52 000), on est

19          encore quinze mille (15 000)... ça va être un

20          point cinq (1.5) électeur de Chambly, après les

21          correctifs que vous allez avoir apportés si on

22          reste dans cette situation-là. Pourquoi? Des

23          citoyens de deuxième zone? Je suis certain que

24          ce n'est pas ça que personne veut faire.

25          Il faut donc, et je le soumets avec humilité et

1           humblement, il faut que se repencher là-dessus,  
2           il faut retravailler. Et le maire, mon  
3           collègue, vous a donné des pistes de solution  
4           qui sont, d'après moi, très intéressantes. Il  
5           faut comprendre que présentement, Richelieu,  
6           papa, maman restent là, les enfants restent à  
7           Chambly, l'inverse est souvent vrai aussi, puis  
8           je ne vois pas la population de Chambly se  
9           déplacer vers cette région-ci du comté, et  
10          l'inverse est vrai aussi, c'est très rare qu'on  
11          va rencontrer... et on ne se le cachera pas, les  
12          gens qui... les politiciens, dans les sondages,  
13          sont à quatorze pour cent (14 %) de taux de  
14          satisfaction. Mais le politicien, c'est qui,  
15          là, en réalité? C'est celui qui représente la  
16          population. Si, en plus, la population se sent  
17          loin de son représentant, pensez-vous qu'on  
18          améliore le taux de confiance? Je ne suis pas  
19          sûr, moi. Les défis sont déjà assez durs. Et  
20          le but d'une carte électorale, c'est quoi?  
21          C'est d'améliorer la représentativité. On vit  
22          dans un système de démocratie représentative,  
23          c'est ce que vous faites, vous participez à  
24          cette construction sociétale-là. Mais si le  
25          citoyen, qui est la base même de notre raison

1 d'être à vous et à moi, il se sent loin de la  
2 personne qui va le représenter, on a-tu atteint  
3 notre but? S'il perd confiance, on a-tu atteint  
4 notre but? Je peux comprendre, moi, que les  
5 gens de Saint-Bruno se sentent loin de leur  
6 député à l'Assemblée nationale, son bureau est à  
7 Chambly, puis avec tout le travail que ce  
8 monsieur-là peut faire, l'inverse serait vrai  
9 aussi, son bureau serait à Saint-Bruno, je  
10 serais le premier à me sentir loin de lui. Il  
11 ne faut jamais oublier la proximité de la  
12 personne qui nous représente.  
13 On a... et je comprends que ce n'est pas une  
14 obligation de la part du DGE, je le comprends  
15 très bien. Néanmoins, je crois que, dans une  
16 démarche non obligatoire, de demander aux  
17 milieux quelles sont les pistes de solutions,  
18 avant la formatation de la carte ou dans la  
19 continuité de la réflexion, sans qu'il y ait un  
20 caractère obligatoire de mis en oeuvre, ça peut  
21 vous emmener à des pistes de solutions, des  
22 solutions qui seraient beaucoup plus ancrées sur  
23 le milieu et sur les gens qui ont des mandats de  
24 représenter la population, parce que nous, on le  
25 vit au jour le jour. Et lorsqu'on a reçu la

1 proposition de la carte, je ne vous le cacherais  
2 pas, c'était le dernier scénario, tellement  
3 qu'on n'y avait même pas réfléchi. On avait...  
4 on s'était rencontré, les quatre (4) maires,  
5 puis on voulait vous envoyer des propositions de  
6 réaménagement de la carte parce qu'on comprenait  
7 qu'à cinquante-neuf mille (59 000), ça n'avait  
8 aucun bon sens. Quand on a reçu la proposition,  
9 là, on a été estomaqué, c'est la dernière chose  
10 qu'on pensait, qu'on pouvait faire un trait sur  
11 trois cent cinquante (350) ans d'histoire comme  
12 ça.  
13 Maintenant, j'ai entendu votre explication au  
14 fait de se rapprocher des MRC et tout, mais  
15 c'est des entités administratives tellement loin  
16 du citoyen que ça ne devrait pas être un  
17 critère, aucunement, surtout que ces gens-là  
18 sont déjà dans le comté présentement.  
19 Le bassin est un outil moteur économique qui est  
20 commun à l'ensemble des villes. On parle  
21 d'environnement au bassin, on est en train de  
22 mettre des politiques communes en place.  
23 D'autres parties du comté, Saint-Bruno a une  
24 aire commune qui est le Mont Saint-Bruno, avec  
25 Sainte-Julie, ces gens-là ont à se parler

1 cinquante (50) fois par semaine pour entretenir  
2 le mont, qui est une richesse collective  
3 également au patrimoine québécois. Ils ont donc  
4 des affinités beaucoup plus... des atomes  
5 crochus beaucoup plus forts qu'avec nous.  
6 Moi, humblement, et je vais terminer là-dessus,  
7 on est monté à trente-deux (32) et soixante-deux  
8 (62) de dépassement parce que la situation a été  
9 mal évaluée la dernière fois, la situation, on  
10 pourrait dire un certain pourrissement, s'il  
11 vous plaît ne refaisons pas la même erreur. On  
12 a présentement la capacité de mettre des mesures  
13 plus justes avec une représentativité  
14 équivalente pour l'ensemble de la population en  
15 gardant Richelieu et Saint-Mathias avec nous, en  
16 prenant des mesures qui sont appropriées, on  
17 pourrait facilement garder à quarante-cinq mille  
18 (45 000), quarante-trois mille (43 000), qui est  
19 la norme provinciale présentement. Si vous nous  
20 laissez à cinquante-deux mille (52 000), en  
21 dedans de quatre (4) ans, on va l'avoir  
22 dépassée, ne serait-ce qu'à Chambly avec le  
23 développement chamblien. Présentement,  
24 cinquante-deux mille (52 000), on serait encore  
25 à dix-huit pour cent (18 %) en haut du

1           quarante-cinq mille (45 000), juste avec le  
2           développement à Chambly, on va dépasser le  
3           vingt-cinq pour cent (25 %), et le prochain  
4           redessinage est dans dix (10) ans. S'il vous  
5           plaît, on ne fait pas la même erreur.

6           **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7           Alors merci, Monsieur le maire, de votre  
8           présentation, votre éclairage. En fait, on est  
9           là pour ça, hein, pour vous écouter et pour  
10          voir, en fait, qu'est-ce que notre proposition  
11          suscite comme réaction de votre part et voir  
12          quelles suggestions qui pourraient être faites  
13          pour voir comment on pourrait améliorer les  
14          choses.

15          Alors écoutez, ce que vous avez dit a été, bien  
16          sûr, enregistré et on va y réfléchir dans le  
17          cadre des prochaines semaines avant d'en arriver  
18          à produire notre version finale du rapport.

19          Je ne sais pas si mes collègues ont des  
20          commentaires, des questions.

21          Oui, John.

22          **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

23          Je sais que ce n'est pas la question centrale  
24          aujourd'hui, mais je suis quand même curieux de  
25          savoir pourquoi vous voulez sortir de la CMM?

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

**M. JACQUES LADOUCEUR :**

Je veux répondre. Je veux répondre.

**M. DENIS LAVOIE :**

À quelle heure vous terminez ce soir?

**M. JACQUES LADOUCEUR :**

Je peux vous répondre pour la ville de Richelieu. Présentement, juste le fait qu'on soit dans la CMM, pour une ville de cinq mille quatre cents (5 400) habitants, ça représente présentement une augmentation de notre budget de douze (12) à quinze pour cent (15 %). Le fait d'être dans la CMM... on avait... on faisait partie de la Sûreté du Québec qui desservait notre territoire avant. Le fait d'être dans la CMM, on doit avoir une police de niveau 2, donc c'est les mêmes gens, les mêmes criminels, là, ils ne sont pas plus dangereux, pas moins, mais on nous impose une norme en partant. On est obligé d'être dans l'AMT, on est obligé de payer des taxes supplémentaires, des forfaits sur nos plaques, nos permis qui... le village voisin n'ont pas à faire. L'ensemble, je vous le dis présentement, c'est de douze (12) à quinze pour cent (15 %) d'impact seulement pour une ville comme Richelieu avec un budget de cinq millions

1 (5 000 000), on parle de cinq cent vingt mille  
2 dollars (520 000 \$) environ qu'on doit payer en  
3 supplément, qu'on ne payait pas avant. Je ne  
4 sais pas si vous êtes au courant, mais cinq  
5 cent vingt mille dollars (520 000 \$) sur cinq  
6 mille quatre cents (5 400) de population, ça  
7 représente une hausse assez importante de taxes,  
8 qu'on n'a pas besoin. J'ai toujours fait le  
9 parallèle et imagé un peu la situation, la  
10 grande famille de la CMM veut adopter l'enfant  
11 qui s'appelle Richelieu. L'enfant Richelieu  
12 n'était pas orphelin. On veut l'adopter pour  
13 ses pensions alimentaires et non pour son  
14 éducation.

15 C'est, en gros, l'image que j'ai de la CMM. Ce  
16 n'est pas que je suis contre qu'il y ait une  
17 CMM, mais je me pose de sérieuses questions  
18 pourquoi Richelieu fait partie intégrante de la  
19 CMM.

20 Je ne sais pas si ça vous répond.

21 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

22 Très bien, merci.

23 **M. DENIS LAVOIE :**

24 Mon collègue n'est pas contre la CMM s'il n'en  
25 fait pas partie.

1 Mais écoutez, il faut comprendre aussi, c'est au  
2 niveau des schémas d'aménagement.

3 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

4 Oui.

5 **M. DENIS LAVOIE :**

6 Parce qu'on fait partie de la CMM, on est  
7 incapable de... il faut passer nos schémas  
8 d'aménagement par les MRC, mais aussi par le  
9 schéma d'aménagement de la CMM, ce qui fait  
10 qu'une ville, généralement, doit avoir un taux  
11 de croissance d'environ deux pour cent (2 %) parce que... ne serait-ce que pour absorber nos  
12 augmentations conventionnées de nos employés,  
13 nos fournisseurs, si on ne garde pas un taux de  
14 croissance de deux pour cent (2 %), on a une  
15 problématique réelle. Et là, présentement, à  
16 chaque fois qu'on va bouger notre schéma  
17 d'aménagement, il faut demander la permission à  
18 la CMM.

19 L'autre problématique, effectivement, on nous  
20 envoie des facturations, je vais vous donner un  
21 exemple, par rapport au métro, par rapport au  
22 transport en commun à l'intérieur de la ville de  
23 Montréal, mais nous ne sommes pas sur le pouvoir  
24 décisionnel au niveau des négociations de  
25

1 conventions collectives et s'il y a une  
2 explosion de coût, nous, on est simplement pour  
3 payer, or, le... «no taxation without  
4 representation», là, si on se rappelle, ç'a  
5 donné le plus gros pays du monde. Ça fait que  
6 nous autres, présentement, c'est dans cette  
7 situation-là qu'on est pogné. On nous envoie  
8 seulement les factures, mais on ne peut pas  
9 décider les conventions collectives, on ne peut  
10 pas décider les aménagements, ça fait que ça, ça  
11 pose des problèmes.

12 Au niveau de la représentativité, bien, on voit  
13 que Montréal, par le poids de la population,  
14 bien, le maire de Montréal a immédiatement un  
15 poids prépondérant parce qu'il était tout de  
16 suite à cinquante-cinq pour cent (55 %).

17 Ça fait que ça, ça crée un ensemble de facteurs.  
18 La police, qu'on ne peut pas travailler  
19 ensemble. Je vais vous donner un exemple. La  
20 Sûreté du Québec peut faire des ententes avec  
21 les corps de police municipaux pour des ententes  
22 de service, mais entre services de police  
23 municipaux, on ne peut pas le faire. Autrement  
24 dit, nous, notre régie ne peut pas faire une  
25 entente avec la police de Longueuil, alors que

1           la Sûreté du Québec peut le faire, elle. Ça  
2           ferait baisser nos coûts. Ça fait que c'est  
3           tout des obligations législatives qui sont sur  
4           nous et qu'on ne contrôle pas, mais qu'on doit  
5           refiler la facturation à notre population.  
6           Vous savez, comme maire, là... on fait des  
7           surplus de onze milliards (11 000 000) à Ottawa,  
8           on redonne des baisses d'impôt de huit cent  
9           cinquante millions (850 000 000) à Québec, et  
10          nous, on remonte l'impôt foncier. Vis-à-vis nos  
11          administrés, nos contribuables, là, on passe  
12          pour des mauvais administrateurs parce qu'on n'a  
13          pas la capacité de générer des revenus et on  
14          nous impose... prenez Saint-Mathias, là, il y a  
15          une facture de onze mille dollars (11 000 \$)  
16          vis-à-vis le transport en commun, on n'est pas  
17          capable de la payer, onze mille (11 000), il est  
18          en train de couper dans des fêtes de citoyens à  
19          six mille dollars (6 000 \$) pour payer son  
20          onze mille (11 000). Ça fait que c'est ça, la  
21          CMM.  
22          Et en contrepartie... -- ça, c'est nos griefs --  
23          J'aimerais vous dire qu'il y a une plus-value  
24          quelque part, la réponse, il n'y en a pas.  
25          Transport en commun, là, la CMM tire tout vers

1 Montréal, mais on a des besoins transversaux,  
2 puis on n'a pas de ligne d'autobus, on n'a rien  
3 parce que l'AMT amène tous les gens vers  
4 Montréal.

5 Ça fait que c'est ça, la CMM, et on n'a pas le  
6 choix. J'espère que ç'a répondu à votre  
7 question, mais on a essayé d'y aller d'une façon  
8 (inaudible).

9 **M. JACQUES LADOUCEUR :**

10 Regrettez-vous votre question?

11 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

12 Non, j'apprécie cette information-là.

13 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14 Très éclairant, parce qu'on a entendu...

15 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

16 Je vous remercie.

17 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

18 Je m'excuse.

19 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

20 Voilà.

21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

22 Parce qu'on a entendu un point de vue différent  
23 dans une autre région...

24 **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

25 C'est ça.

1                   **Me MARCEL BLANCHET, président :**  
2                   ... où là, en fait, la municipalité qui était,  
3                   dans notre point de vue, très rurale, voulait  
4                   absolument, absolument rester dans une  
5                   circonscription qui était dans la CMM, alors  
6                   c'était un point de vue différent.  
7                   Alors là... mais là-dessus, ce que je comprends,  
8                   par ailleurs, c'est que chaque région a ses  
9                   particularités, on ne peut pas transposer les  
10                  arguments qu'on entend dans un endroit,  
11                  complètement à l'autre endroit, là, ça, on est  
12                  très conscient de ça.  
13                  **M. DENIS LAVOIE :**  
14                  Effectivement. Et c'est pour ça que notre  
15                  présence ici, c'était vous donner nos  
16                  particularités...  
17                  **Me MARCEL BLANCHET, président :**  
18                  Oui.  
19                  **M. DENIS LAVOIE :**  
20                  ... par rapport à la carte électorale et notre  
21                  particularité, c'est qu'on veut garder Richelieu  
22                  et Saint-Mathias avec nous.  
23                  **Me MARCEL BLANCHET, président :**  
24                  Alors, on est venu justement pour entendre vos  
25                  particularités. On vous remercie beaucoup de

1           votre présentation.

2           **M. JACQUES LADOUCEUR :**

3           Merci.

4           **M. DENIS LAVOIE :**

5           Merci.

6           **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7           Bonne fin de journée. Au revoir.

8           Monsieur le secrétaire, est-ce qu'il y a  
9           d'autres intervenants?

10          **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

11          Il n'y a pas d'autres intervenants qui ont  
12          demandé à prendre la parole.

13          **Me MARCEL BLANCHET, président :**

14          Donc, on comprend qu'on peut ajourner nos  
15          travaux à ce soir, dix-neuf heures (19 h)?

16          **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

17          Oui.

18          **Me MARCEL BLANCHET, président :**

19          Merci.

20                                   - - - - -

21                                   **FIN DE LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**

22                                   - - - - -



1           Saint-Bruno-de-Montarville s'inscrit dans le  
2           processus de consultation prévue à la Loi  
3           électorale dans le cadre de l'élaboration d'une  
4           carte électorale. Bien sûr, on dispose de la  
5           loi, des critères qui y sont contenus, le  
6           critère numérique qui est assez facilement  
7           identifiable et calculable, mais au-delà de ça,  
8           il y a aussi le critère de la communauté  
9           naturelle avec la limite de vingt-cinq pour cent  
10          (25 %) en plus et en moins de la moyenne, c'est  
11          pour nous permettre justement de respecter, dans  
12          cette mesure, la communauté naturelle.

13          On avait beaucoup d'information à notre  
14          disposition pour nous permettre de faire notre  
15          proposition, mais qui de mieux placés que les  
16          gens de la région concernée pour nous éclairer  
17          sur ce qu'on n'a pas pu lire dans tout ce qu'on  
18          avait comme information et pour vraiment nous  
19          parler de leur situation et nous faire des  
20          suggestions pour améliorer notre proposition.

21          Dans ce cadre-là, je vais d'abord demander à mon  
22          collègue, monsieur Zacharias, de vous présenter  
23          brièvement le cadre légal dans lequel on a agi.  
24          Alors, s'il vous plaît, John.

25          **M. JOHN ZACHARIAS, commissaire :**

1           Merci, monsieur Blanchet.  
2           Le travail de délimitation de la carte  
3           électorale du Québec exige une analyse  
4           rigoureuse et minutieuse. Les règles contenues  
5           dans la Loi électorale ont évidemment encadré ce  
6           travail, il convient de vous rappeler ce  
7           qu'elles sont et surtout ce qu'elles visent.  
8           La Loi électorale précise qu'une circonscription  
9           doit représenter une communauté naturelle en  
10          fonction de facteurs démographiques,  
11          géographiques et sociologiques. On parle donc  
12          ici de la configuration d'une région, de  
13          l'organisation de son réseau routier, des  
14          limites des arrondissements, des municipalités  
15          et des MRC, de la densité de population et de  
16          son taux de croissance, et cetera.  
17          Ainsi, le sentiment d'appartenance des gens, la  
18          façon dont la vie est organisée sur le  
19          territoire et la présence de pôles ou de  
20          communautés d'intérêts économiques constituent  
21          d'autres exemples de facteurs à considérer.  
22          De plus, pour assurer une certaine équité entre  
23          les circonscriptions et les électeurs, la loi  
24          précise que chaque circonscription doit  
25          regrouper un nombre d'électeurs qui ne s'éloigne

1 pas de vingt-cinq pour cent (25 %) en plus ou en  
2 moins de la moyenne provinciale, soit  
3 quarante-cinq mille deux cent sept (45 207)  
4 électeurs, selon la liste électorale permanente.  
5 Cette norme de plus ou moins vingt-cinq pour  
6 cent (25 %), qui est parmi les plus élevées au  
7 Canada, laisse donc à la Commission une marge de  
8 manoeuvre intéressante, ce qui lui permet de  
9 bien tenir compte des particularités de chaque  
10 région.

11 Notre mandat consiste donc à trouver le meilleur  
12 équilibre possible entre l'égalité du vote et  
13 les communautés naturelles de manière à assurer  
14 équité et justice pour l'ensemble des électeurs  
15 et électrices du Québec.

16 Il s'agit de deux (2) principes qui ressortent  
17 de l'importante décision rendue en dix-neuf cent  
18 quatre-vingt-onze (1991) par la Cour suprême du  
19 Canada relativement à la délimitation des  
20 circonscriptions électorales.

21 Malgré les bouleversements compréhensibles que  
22 les changements proposés peuvent provoquer dans  
23 certaines régions, la Commission ne peut se  
24 soustraire à cette obligation de recherche  
25 d'équilibre. La délimitation de la carte

1 demande donc de faire, bien évidemment, un  
2 examen attentif de chaque région, mais  
3 n'oublions jamais qu'elle demande aussi d'avoir  
4 à l'esprit le travail d'ensemble de délimitation  
5 de toutes les régions du Québec.

6 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

7 Alors merci, John.

8 Et avant de vous céder la parole, je vais  
9 demander à mon collègue, monsieur Courville, de  
10 vous décrire brièvement les principaux  
11 changements que nous proposons pour la région  
12 de la Montérégie.

13 Alors, s'il vous plaît, Serge.

14 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

15 Merci, monsieur Blanchet.

16 La Montérégie constitue la deuxième région la  
17 plus peuplée du Québec et elle a connu le  
18 deuxième plus fort taux de croissance électorale  
19 depuis l'an deux mille (2000). Il n'a donc pas  
20 été étonnant de constater un surplus d'électeurs  
21 dans plusieurs circonscriptions de la région.

22 Deux (2) d'entre elles regroupent déjà un nombre  
23 d'électeurs trop élevé qui ne respecte pas le  
24 critère numérique de la loi, Chambly et  
25 La Prairie.

1           Quatre (4) autres circonscriptions sont en  
2           situation critique et pourraient voir leur  
3           nombre d'électeurs dépasser le seuil maximal  
4           permis, il s'agit de Châteauguay, de Saint-Jean,  
5           de Shefford et de Taillon.

6           Les changements que nous proposons sont  
7           grandement tributaires de la croissance  
8           démographique qu'a connu la Montérégie. Nous  
9           suggérons donc l'ajout d'une circonscription au  
10          sein d'un des secteurs en pleine croissance. La  
11          nouvelle circonscription serait nommée  
12          Roussillon et elle comprendrait les  
13          municipalités de Sainte-Catherine, de  
14          Saint-Constant, de Saint-Mathieu, de Saint-Rémi  
15          et de Saint-Michel. Cet ajout permettrait de  
16          corriger le surplus d'électeurs des  
17          circonscriptions de Châteauguay et de  
18          La Prairie.

19          Dans la même couronne de banlieues, plus à  
20          l'est, nous proposons de rééquilibrer la  
21          circonscription de Chambly afin qu'elle respecte  
22          le critère numérique de la loi. Les  
23          municipalités de Richelieu et de  
24          Saint-Mathias-sur-Richelieu lui seraient  
25          retirées pour être rajoutées à la

1           circonscription d'Iberville.  
2           Dans le même but, nous proposons de retirer  
3           Saint-Blaise-sur-Richelieu de la circonscription  
4           de Saint-Jean afin de l'inclure dans celle de  
5           Huntington.  
6           Ensuite, au coeur de la région, dans Longueuil,  
7           nous suggérons un léger rajustement entre  
8           Marie-Victorin et Taillon afin de mieux  
9           équilibrer leur nombre d'électeurs.  
10          De plus, il nous fallait revoir la  
11          circonscription de Shefford afin de diminuer le  
12          nombre d'électeurs qui se rapprochait de la  
13          limite permise par la loi. Nous proposons  
14          qu'elle comprenne uniquement la Ville de Granby  
15          et qu'elle soit renommée en conséquence Granby.  
16          Quant à elles, les municipalités de Waterloo, de  
17          Warden et de Shefford seraient transférées dans  
18          la circonscription de Johnson.  
19          Enfin, nous suggérons de légères modifications  
20          aux circonscriptions de Richelieu, de  
21          Saint-Hyacinthe et de Brome-Missisquoi dans un  
22          souci de respect des limites des MRC. Neuf (9)  
23          circonscriptions demeurerait intactes dans  
24          notre proposition, Soulanges, Beauharnois et  
25          Vaudreuil, La Pinière, Laporte, Vachon et

1 Marguerite-d'Youville, enfin Borduas et  
2 Verchères.

3 Avec l'ajout d'une nouvelle circonscription, la  
4 Montérégie comprendrait donc vingt-deux (22)  
5 circonscriptions, un nombre qui correspondrait  
6 beaucoup mieux à son poids démographique au sein  
7 du Québec.

8 Voilà qui résume la proposition de délimitation  
9 dans la région de la Montérégie.

10 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11 Alors merci, Serge.

12 Ceci étant dit, c'est maintenant à vous de  
13 prendre la parole. Je vous informe que tous les  
14 propos sont enregistrés, ils seront même sur le  
15 Web dans les prochains jours, ça va nous  
16 permettre, le cas échéant, lorsque nous  
17 délibérerons en vue de produire notre rapport  
18 final d'y référer si nécessaire pour être bien  
19 certains qu'on a bien compris les messages qui  
20 nous auront été adressés.

21 Alors, Monsieur le secrétaire va appeler les  
22 premiers intervenants.

23 Et s'il y a des personnes dans la salle qui  
24 désirent intervenir et qui ne sont pas  
25 inscrites, vous avez simplement à le faire



1 Ce qu'on va vous lire ce soir, en fait j'espère  
2 que ce ne sera pas trop ennuyant parce que c'est  
3 un document écrit. Donc ce que c'est, en fait,  
4 c'est une résolution du Comité de coordination  
5 des membres de Québec solidaire pour Chambly.  
6 Donc, on a essayé d'écrire quand même le texte  
7 pour que ce soit le plus plaisant à dire et à  
8 écrire, mais... je vais faire de mon mieux pour  
9 au moins vous transmettre l'essence de nos  
10 réflexions.  
11 Nous aimerions tout d'abord vous remercier de  
12 nous permettre de participer à cette  
13 consultation publique et pour l'opportunité qui  
14 nous est donnée de faire entendre notre opinion  
15 et notre vision du système électoral actuel.  
16 Reconnus pour leur dévouement envers la  
17 promotion d'une véritable justice sociale, les  
18 membres de l'Association de Québec solidaire de  
19 la circonscription de Chambly défendent avec  
20 vigueur l'importance des institutions  
21 québécoises, telle la vôtre qui assure  
22 l'exercice de la démocratie.  
23 Les membres du Comité de coordination de Québec  
24 solidaire Chambly ont manifesté une volonté  
25 unanime de participer à cette rencontre et leur

1           désir de démontrer leur intérêt dans cette  
2           démarche de consultation de citoyens.  
3           Évidemment, nous aurions aimé avoir le temps et  
4           surtout les ressources nécessaires pour  
5           approfondir notre argumentaire et rencontrer  
6           préalablement le plus grand nombre d'électeurs  
7           et d'électrices des municipalités touchées par  
8           la révision de la carte électorale.  
9           Lors d'une réunion tenue le quatre (4) mai  
10          dernier, les membres du Comité de coordination  
11          ont manifesté leur accord avec le redécoupage  
12          proposé par la Commission. Évidemment, nous  
13          sommes attristés de perdre de loyaux membres et  
14          sympathisants, mais le nombre d'électeurs et  
15          d'électrices qui peuvent exercer leur droit de  
16          vote aujourd'hui dans la circonscription de  
17          Chambly est disproportionné par rapport à la  
18          moyenne québécoise et des changements  
19          s'imposent. Le caractère géographique de la  
20          circonscription où la banlieue et le monde rural  
21          se côtoient permettait aux citoyens de  
22          s'informer et de débattre sur des enjeux  
23          diversifiés. Le retrait de  
24          Saint-Mathias-sur-Richelieu et Richelieu  
25          représente donc une perte importante pour la

1           circonscription.  
2           Nous sommes persuadés que la Commission a  
3           investi des énergies considérables afin d'en  
4           arriver aux recommandations de redécoupage de la  
5           carte électorale. Nous aimerions cependant lui  
6           suggérer de considérer le déplacement des  
7           municipalités de Saint-Mathias-sur-Richelieu et  
8           Richelieu vers la circonscription de Borduas.  
9           Nous croyons que le profil de ces municipalités  
10          s'apparente à celles qui composent aujourd'hui  
11          le comté de Borduas, et vous remarquerez  
12          qu'elles sont naturellement reliées par leur  
13          situation géographique.  
14          De plus, selon les plus récents décomptages, la  
15          circonscription de Borduas compte aujourd'hui  
16          quarante et un mille huit cent six (41 806)  
17          électeurs alors que celle d'Iberville en compte  
18          quarante-cinq mille sept cent quatre-vingts  
19          (45 780). Considérant que le nombre d'électeurs  
20          du comté de Borduas a un écart négatif de sept  
21          point cinq pour cent (7.5 %) par rapport à la  
22          moyenne québécoise et que celui d'Iberville se  
23          situerait à plus neuf point six pour cent  
24          (9.6 %), nous croyons que la Commission devrait  
25          analyser sérieusement cette possibilité.

1 Je dois vous dire que ces chiffres-là ont été  
2 pris sur votre site Web, donc j'assume que les  
3 chiffres sont exacts, je l'espère.

4 La question du redécoupage de notre  
5 circonscription étant maintenant entre les mains  
6 de la Commission et de nos élus, nous aimerions  
7 profiter de votre présence à  
8 Saint-Bruno-de-Montarville pour vous exprimer  
9 notre souhait que l'Assemblée nationale du  
10 Québec accepte d'élargir le mandat de la  
11 Commission. Comme il est prévu dans la  
12 définition de son rôle et de sa mission, la  
13 Commission de la représentation électorale peut  
14 traiter tout autre mandat que peut lui confier  
15 l'Assemblée.

16 Nous sommes d'avis que le paysage politique  
17 québécois connaît actuellement un changement  
18 important. Depuis quelques années, nous sommes  
19 témoins de l'émergence de deux (2) nouveaux  
20 partis politiques. En effet, lors des élections  
21 générales de mars deux mille sept (2007), le  
22 parti vert du Québec et Québec solidaire ont  
23 récolté près de trois cent mille (300 000)  
24 appuis et plus de sept pour cent (7 %) du vote  
25 national.

1           Comme les partis politiques traditionnels  
2           connaissent des bouleversements, voire même  
3           jusqu'à réorienter leurs priorités, de nouvelles  
4           questions sont posées, de nouvelles solutions  
5           sont envisagées.  
6           De plus, la récente élection d'un gouvernement  
7           minoritaire et la coexistence des trois (3)  
8           partis politiques actuellement en Chambre  
9           réfutent l'idée qu'un gouvernement de coalition  
10          amènerait une instabilité au sein de nos  
11          institutions démocratiques.  
12          Nous croyons donc que la pluralité des voix et  
13          un équilibre des forces politiques sont  
14          bénéfiques pour le Québec. Avec les nouveaux  
15          enjeux sociaux économiques et écologiques qui  
16          préoccupent tous les citoyens, nous sommes  
17          convaincus que la présence de partis  
18          alternatifs, comme le Parti Vert du Québec et  
19          Québec Solidaire, contribuerait d'une façon  
20          importante, voire essentielle, aux décisions qui  
21          doivent être prises par les députés.  
22          Nous espérons que l'Assemblée nationale ira plus  
23          loin que réviser quelques procédures  
24          administratives comme elle l'a fait en adoptant  
25          le projet de Loi numéro 22 en juin deux mille

1 six (2006).

2 Pourtant, quelques mois auparavant, le Ministre  
3 responsable des Affaires intergouvernementales  
4 canadiennes, monsieur Benoît Pelletier, avait  
5 lui-même affirmé, et si vous me permettez, je  
6 vais le citer :

7 «Je crois que l'adoption d'un mode de  
8 scrutin proportionnel pourra améliorer  
9 l'état de la démocratie au Québec en  
10 permettant, notamment, une meilleure  
11 représentation de la société québécoise  
12 à l'Assemblée Nationale. À titre de  
13 citoyen, il nous appartient de convenir  
14 d'un système qui respecte nos  
15 aspirations et nos différences, qui  
16 nous rassure et qui nous ressemble. Le  
17 Québec est mûr pour une réforme et un  
18 rajeunissement de ses institutions  
19 démocratiques et il n'y a pas lieu de  
20 brandir des épouvantails dans le but  
21 d'effrayer les citoyens. Plusieurs  
22 autres sociétés modernes et prospères  
23 ont déjà emprunté la route de la  
24 représentation proportionnelle sans  
25 s'affaiblir pour autant.

1                                   **Au contraire, certains de ces pays,**  
2                                   **comme la Norvège, la Suède et**  
3                                   **l'Irlande, se sont hissés récemment à**  
4                                   **la tête de l'indice de développement**  
5                                   **humain des Nations Unies et détrônant**  
6                                   **même le Canada. Ceux qui auront à**  
7                                   **changer le plus leur pratique au cours**  
8                                   **de cette évolution, ce ne sont pas les**  
9                                   **citoyens, mais bien les partis**  
10                                   **politiques. Le citoyen ne pourra que**  
11                                   **sortir gagnant de ce genre d'exercice**  
12                                   **puisqu'il aura la certitude que son**  
13                                   **vote comptera et que sa volonté sera**  
14                                   **mieux considérée.**

15                                   **Si cette volonté entraîne des**  
16                                   **gouvernements de coalition dans**  
17                                   **certains cas, il incombera aux partis**  
18                                   **et non aux citoyens de s'ajuster. Leur**  
19                                   **survie dépendra de leur capacité de**  
20                                   **s'adapter et de travailler ensemble».**

21                                   Fin de la citation de monsieur Pelletier.

22                                   J'aimerais simplement vous rappeler que cet  
23                                   extrait, c'était un... en fait, c'est un article  
24                                   que monsieur Pelletier a envoyé au journal Le  
25                                   Soleil, le mardi trente et un (31) janvier deux

1 mille six (2006), quelques semaines avant le  
2 dépôt de la loi.  
3 Donc, nous n'aurions pas pu trouver de meilleurs  
4 mots pour exprimer cette soif de changement,  
5 pour exprimer les bénéfices d'une telle réforme  
6 et pour solidifier les liens qui unissent les  
7 Québécois et les Québécoises au début de ce  
8 vingt et unième siècle, moment qui pourra  
9 s'avérer porteur de changements radicaux et d'un  
10 réapprentissage du vivre ensemble.  
11 Nous vous remercions de votre attention. Nous  
12 espérons que notre voix s'unira à toutes les  
13 autres, afin d'amener les autres partis  
14 politiques à respecter leurs engagements et  
15 leurs promesses, car tous les partis, à un  
16 moment donné, ont fait la promotion du scrutin  
17 proportionnel.  
18 Donc, Messieurs les commissaires, nous vous  
19 souhaitons le plus grand des succès dans votre  
20 démarche. Merci.  
21 **Me MARCEL BLANCHET, président :**  
22 Alors merci, monsieur.  
23 Effectivement, on va regarder votre proposition.  
24 Cet après-midi, il y a des personnes qui sont  
25 venues plutôt nous suggérer de mettre

1           Saint-Mathias et Richelieu dans Chambly. Nous,  
2           on avait prévu actuellement dans notre  
3           proposition de les mettre dans Iberville, étant  
4           donné qu'elles font partie de la MRC de Rouville  
5           et de la commission scolaire de cette région.  
6           On va regarder effectivement ce que ça peut  
7           vouloir dire. On va continuer d'entendre les  
8           commentaires et d'être attentifs à ce qu'on  
9           pourra, en fait, nous faire valoir à ce  
10          sujet-là.

11          En ce qui concerne le changement de mode de  
12          scrutin, évidemment, ça fait plus de trente  
13          (30), quarante (40) ans que le débat est en  
14          cours au Québec et d'aucuns vont même dire que  
15          c'était déjà un sujet de discussion au début du  
16          vingtième siècle, dans les années dix-neuf cent  
17          (1900).

18          Je pense que le débat n'a jamais été aussi  
19          avancé, par ailleurs, qu'au moment où on se  
20          parle, là. On comprend qu'il y a eu un  
21          avant-projet de loi. Il y a eu, rappelons-nous,  
22          depuis l'élection de deux mille (2000), il y a  
23          eu, en fait, les États généraux où on a examiné  
24          cette question. Il y a eu un avant-projet de  
25          loi où on a proposé une forme de mode de scrutin

1           mixte proportionnel. Il y a eu une Commission  
2           parlementaire spéciale qui était composée aussi  
3           d'un groupe de citoyens en plus des  
4           parlementaires, qui a fait le tour du Québec  
5           pour recueillir les points de vue de la  
6           population.  
7           La conclusion, c'est qu'il n'y avait pas  
8           vraiment de consensus sur les différentes  
9           avenues possibles et là, on se souviendra que le  
10          gouvernement a demandé au Directeur général des  
11          élections d'analyser une proposition, voir ses  
12          avantages et ses inconvénients, et de produire  
13          un rapport. Ce qui a été fait. Vous avez  
14          sûrement pris connaissance du rapport que j'ai  
15          produit au gouvernement et qui ensuite a été  
16          déposé à l'Assemblée nationale juste avant Noël,  
17          en décembre dernier.  
18          Tout ça pour dire que maintenant, je pense qu'il  
19          y a un document de référence, en tout cas le  
20          document qu'on a préparé chez nous, qui est  
21          incontournable quand on voudra discuter de cette  
22          question-là et je pense que le sujet va revenir  
23          sur la table de discussion.  
24          Nous, on est dans un cadre bien précis, c'est  
25          que la Loi électorale, telle qu'elle existe

1           présentement, prévoit qu'après chaque deux (2)  
2           élections, il faut revoir la carte. Alors,  
3           l'élection générale ayant eu lieu le vingt-six  
4           (26) mars deux mille sept (2007), la Loi nous  
5           dit que dans l'année qui suit, nous devons  
6           produire une proposition de délimitation pour  
7           une nouvelle carte électorale. C'est ce que  
8           nous avons fait le douze (12) mars dernier. On  
9           est en consultation là-dessus.  
10          Donc, dans mon point de vue, on est dans une  
11          espèce de parenthèse, là. On va faire ce qu'il  
12          faut pour s'assurer qu'on aura une carte  
13          électorale la plus équitable possible lors de la  
14          prochaine élection générale, mais, quant à moi,  
15          j'ai l'impression que le débat du changement de  
16          mode de scrutin va se poursuivre et se continuer  
17          et, encore une fois, je pense que c'est un  
18          processus qui est quand même assez long.  
19          Changer un mode de scrutin dans une société, ce  
20          n'est pas évident.  
21          On a vu finalement ce qui s'est passé en Ontario  
22          l'automne dernier, alors la proposition qui a  
23          été faite d'un mode de scrutin, qui pouvait  
24          ressembler sous certains aspects à ce qui avait  
25          été examiné ici, n'a pas été acceptée. Est-ce

1 que c'est à cause d'un manque d'information de  
2 la population? C'est ce que d'aucuns disent.  
3 En Colombie-Britannique, vous savez ce qui  
4 s'était passé en deux mille quatre (2004), alors  
5 que là, ça a passé proche de réussir, mais  
6 c'était un mode très différent, c'était un mode  
7 qui s'inspirait du modèle qu'on retrouve en  
8 Irlande.  
9 Normalement, en fait, lors de l'élection  
10 générale qui aura lieu cet été, en  
11 Colombie-Britannique, ils vont reprendre leurs  
12 consultations. Il y aura de nouveau un  
13 référendum en même temps que l'élection pour  
14 voir encore une fois l'état de la population  
15 avec une meilleure information, nous dit-on, des  
16 citoyens sur ce que ça pourrait impliquer.  
17 Donc, à mon avis, le mouvement est là. La  
18 discussion se fait, la conclusion n'est pas  
19 encore tirée, mais les discussions (inaudible)  
20 se poursuivent. Alors, personnellement, j'en  
21 suis là.  
22 Je ne sais pas si mes collègues ont des  
23 commentaires ou questions à vous poser.  
24 Monsieur Courville?  
25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1            Quand vous dites que vous iriez du côté de  
2            Borduas, vous semblez dire qu'il y a une  
3            similitude. J'aimerais peut-être vous entendre  
4            parler un petit peu plus là-dessus.

5            **M. JOCELYN ROY :**

6            Comme je disais dans mon préambule, on n'a pas  
7            eu l'opportunité d'approfondir autant l'analyse  
8            qu'on aurait pu le faire, mais je vous dirais  
9            que quand on regarde ça à... à mille (1 000)  
10            pieds, là, si vous me permettez l'expression,  
11            tout d'abord vous avez la situation  
12            géographique.        Donc, la Municipalité de  
13            Saint-Mathias-sur-Richelieu touche à la  
14            Municipalité d'Otterburn Park directement, donc  
15            quand vous... je ne sais pas si vous connaissez  
16            un petit peu la région, donc quand vous  
17            traversez le pont par dessus le Richelieu, vous  
18            arrivez au Mont Saint-Hilaire, vous tournez vers  
19            la droite, là, vous avez Otterburn Park, puis  
20            par la suite vous allez... vous êtes vraiment en  
21            campagne, vous êtes vraiment dans un milieu  
22            rural, là, et là, vous allez arriver à  
23            Saint-Mathias et Richelieu, donc il y a une  
24            proximité géographique naturelle; alors que si  
25            vous amenez ces deux (2) municipalités là dans

1 la circonscription d'Iberville, vous traversez  
2 l'Autoroute 10.

3 Donc, il y a comme des frontières naturelles, si  
4 vous voulez.

5 Du même coup, je vous dirais que Saint-Mathias  
6 et Richelieu connaissent, par leur proximité à  
7 la deuxième couronne, on pourrait même peut-être  
8 appeler ça la troisième couronne, connaissent  
9 des développements de type banlieue champignon.  
10 Donc, c'est des municipalités maintenant qui ont  
11 des développements résidentiels assez  
12 considérables, qui se rapprochent un peu plus,  
13 je vous dirais, d'Otterburn Park, Mont  
14 Saint-Hilaire et Beloeil.

15 Donc, il y a une similitude à ce niveau-là, à  
16 notre avis.

17 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

18 Il y a du zonage agricole, j'imagine, à  
19 Saint-Mathias. Est-ce qu'il y en a autant du  
20 côté de Mont Saint-Hilaire, Otterburn Park?

21 **M JOCELYN ROY :**

22 Ça, je ne pourrais pas vous dire.

23 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

24 Ça va?

25 **M. SERGE COURVILLE, commissaire :**

1 On pourra vérifier. Merci.

2 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

3 On va s'en occuper de cette partie-là.

4 John, est-ce que vous avez un commentaire, une  
5 question? C'est beau?

6 Alors, on vous remercie beaucoup de votre  
7 présence...

8 **M. JOCELYN ROY :**

9 Merci à vous.

10 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11 ... et de votre éclairage. Merci infiniment.

12 Bonne soirée.

13 Alors, monsieur le secrétaire, s'il vous plaît,  
14 pouvez-vous appeler le prochain intervenant ou  
15 intervenante?

16 **M. DENIS FONTAINE, secrétaire :**

17 Oui, Monsieur le Président.

18 J'aimerais vérifier si monsieur Mathieu Morin  
19 serait arrivé? Non?

20 Donc, je dois vous dire, Monsieur le Président,  
21 que je n'ai plus de personnes inscrites sur ma  
22 liste. Peut-être qu'il y a des gens dans la  
23 salle qui voudraient prendre la parole?

24 **Me MARCEL BLANCHET, président :**

25 Alors, dans les circonstances, je vais faire

1           comme on fait d'habitude, là, on va suspendre  
2           nos travaux pendant quinze (15), vingt (20)  
3           minutes et si d'ici là il n'y a personne qui se  
4           présente, bien on devra y mettre fin.  
5           Alors, je vous remercie de votre attention.

6                               - - - - -

7                               **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

8                               **REPRISE DE LA SÉANCE DE LA SOIRÉE**

9                               - - - - -

10           **Me MARCEL BLANCHET, président :**

11           Alors, mesdames, messieurs, étant donné que nous  
12           n'avons pas d'autres intervenants, la Commission  
13           met fin à ses travaux.  
14           Merci beaucoup et bonne soirée.

15                               - - - - -

16                               **FIN DE LA SÉANCE DE LA SOIRÉE**

17                               - - - - -

18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

1           Nous, soussignés, MICHEL OLIVIER et ANDRÉ WALSH,  
2           sténographes officiels, certifions sous notre  
3           serment d'office que les pages ci-dessus sont et  
4           contiennent la transcription exacte et fidèle de  
5           ce que nous avons entendu lors de l'écoute de  
6           l'enregistrement numérique de l'audition du CRE  
7           du 7 mai 2008, le tout conformément à la loi.

8

9

10

11

12

13

14

15

16

-----  
MICHEL OLIVIER, s.o.

-----  
ANDRÉ WALSH, s.o.

HP/AW/MO (080507-Saint-Bruno)